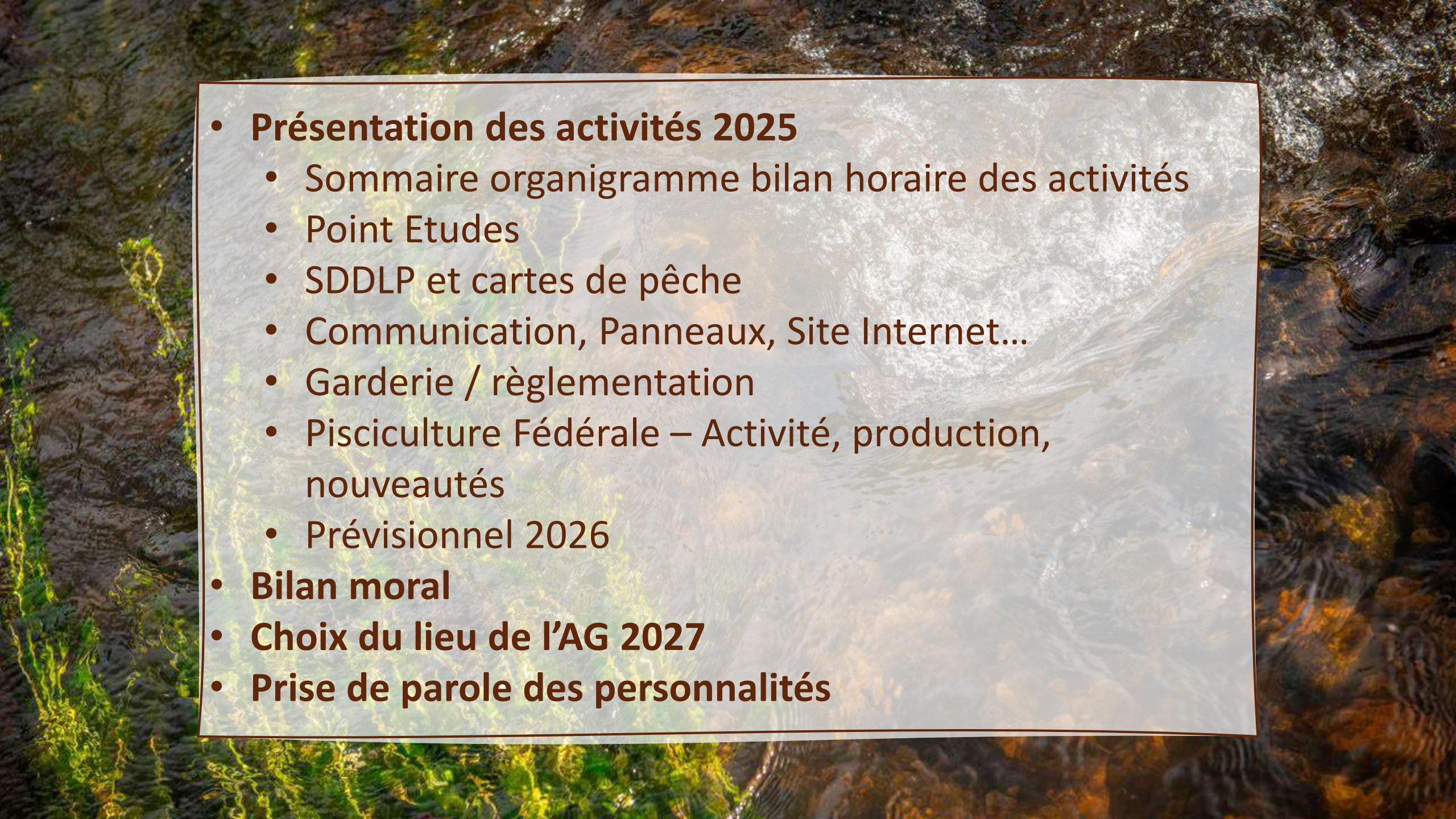


RAPPORTS D'ACTIVITÉS

FDPPMA 63 - 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE
HÔTEL DE RÉGION - 25 AVRIL 2026
AAPPMA LA CLERMONTOISE

- 
- The background of the slide is a photograph of a waterfall cascading over dark, wet rocks. The water is white and frothy as it falls, creating a dynamic and natural setting. A semi-transparent white rectangular box with a thin brown border is centered on the slide, containing a list of agenda items in a dark brown font.
- **Présentation des activités 2025**
 - Sommaire organigramme bilan horaire des activités
 - Point Etudes
 - SDDL et cartes de pêche
 - Communication, Panneaux, Site Internet...
 - Garderie / réglementation
 - Pisciculture Fédérale – Activité, production, nouveautés
 - Prévisionnel 2026
 - **Bilan moral**
 - **Choix du lieu de l'AG 2027**
 - **Prise de parole des personnalités**



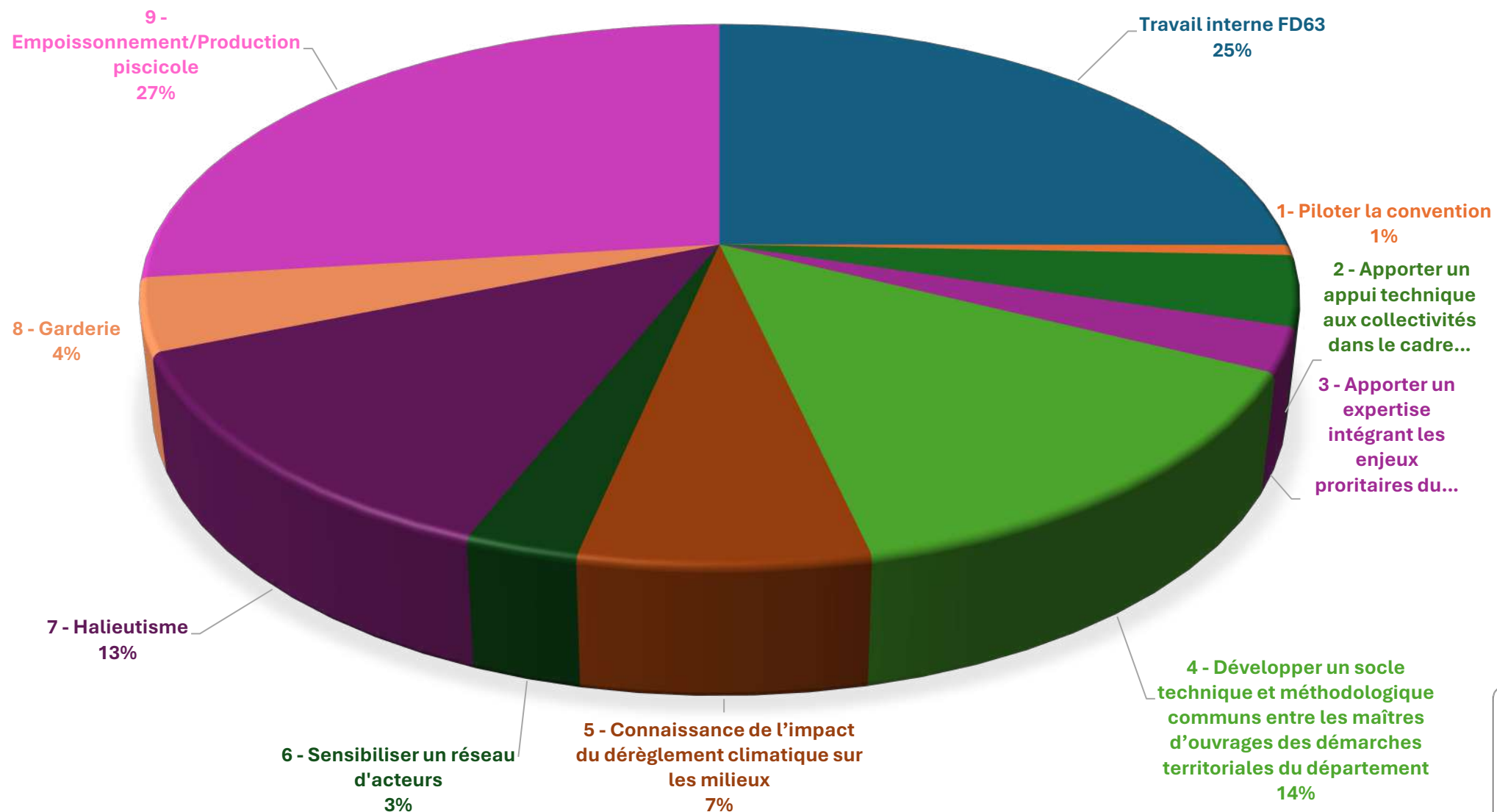
RAPPORT D'ACTIVITES DES SERVICES

BILAN DE L'ENSEMBLE DES SERVICES DE LA FDPPMA 63 – ANNÉE 2025

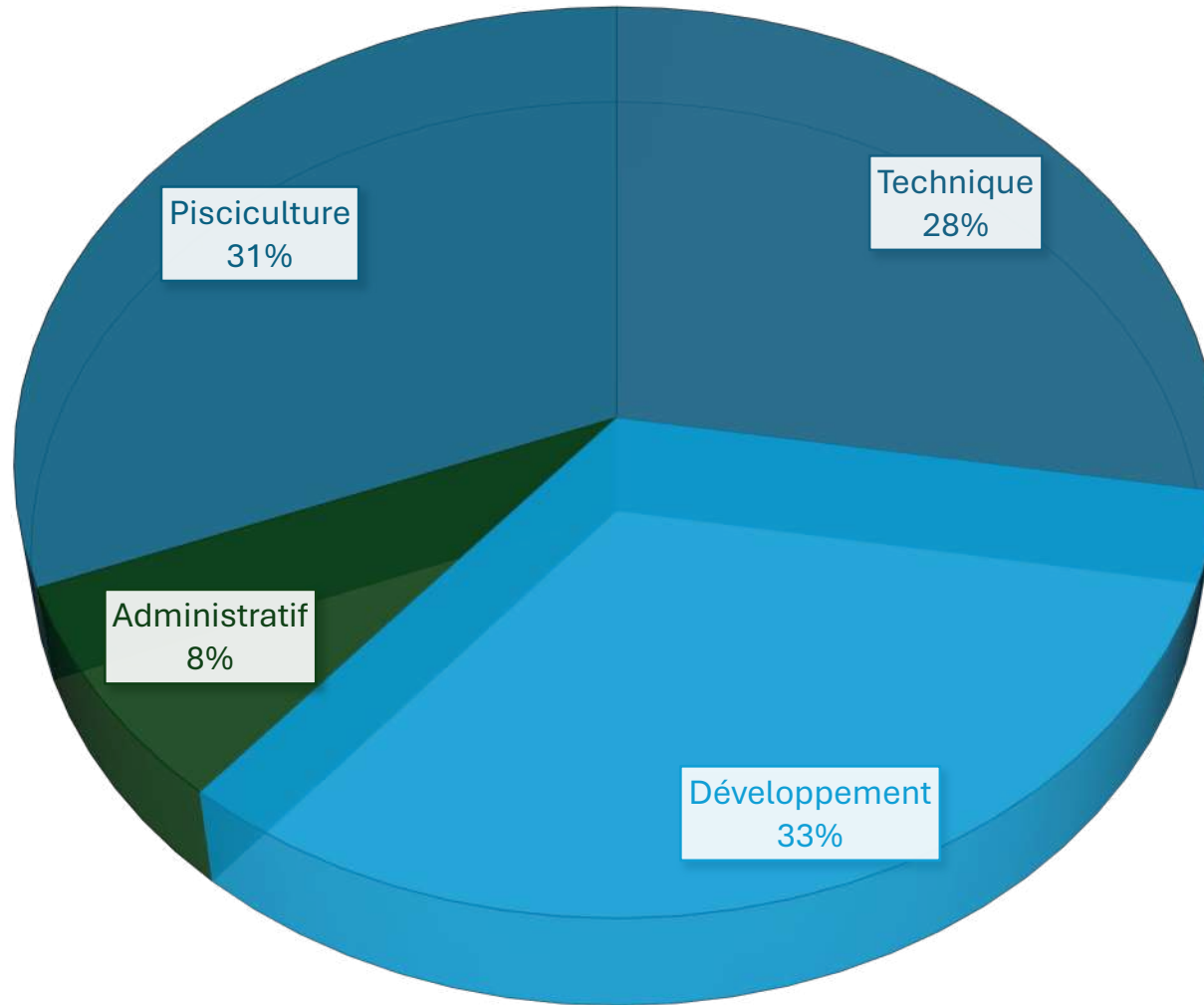
Thème	Codification	Intitulé	Technique			Développement					Administratif	Pisciculture	Total J par sous thème	Total J par thème total
			Desmolles	Bonnafox	Chassery	Bortoli	Boulemkhali	Monier	Fourneyron	Mustier	Astier	Pisciculture		
Travail interne FD63		Administratif interne FD63	86	38	21	71	25	20	55		181	70	567	567
1- Piloter la convention	1-1	Elaboration du programme d'action annuel de la FDPPMA, bilan annuel entre AELB et FD et animation du programme de la convention	8	2	2			2					14	14
2 - Apporter un appui technique aux collectivités dans le cadre de la GEMAPI	2-1	Accompagnement des maitrises d'ouvrages compétentes à l'émergence d'opération de restauration physique des milieux aquatiques (mobilité, continuité habitats hydromorpho)	10	12	4	4	7	15					52	95
	2-2	Suivi travaux et évaluation de l'efficacité des travaux de restauration physique des milieux aquatiques.	4	6	3	7	8	15					43	
3 - Apporter un expertise intégrant les enjeux prioritaires du SDAGE	3-1	Participation à l'élaboration d'outils de planification (Sdage, Sage, PAOT, étude HMUC...) ou de programmation (démarches territoriales...) en s'appuyant notamment sur le PDPG, document de planification et de gestion opérationnelle	31	12	6	0	5	5					59	59
4 - Développer un socle technique et méthodologique communs entre les maîtres d'ouvrages des démarches territoriales du département	4-1	Élaboration, mise à jour et mise en œuvre des plans départementaux de gestion piscicole (PDPG)	8	4	33	2	12	15	1				75	318
	4-2	Études permettant d'améliorer la connaissance sur les milieux : contribution au suivi de la qualité des milieux aquatiques, étude du fonctionnement des milieux aquatiques (ex : suivi frayères...), études de l'impact d'activités anthropiques, études de l'évolution des pressions et de l'état des milieux en bon et très bon état écologique et de leur biodiversité (ex : réalisation de suivis sur l'écrevisse à pattes blanches...)	30	77	66	25	15	15		15			243	
5 - Connaissance de l'impact du dérèglement climatique sur les milieux	5-1	Acquisition de connaissance plus précise du fonctionnement des milieux sous l'effet du dérèglement climatique (ex : suivi température, suivi des écoulements...) permettant de construire un diagnostic à partir duquel des actions adaptées aux problématiques locales pourront être définies	11	51	63	1	14	15					155	155
6 - Sensibiliser un réseau d'acteurs	6-1	Mobilisation des pêcheurs à la compréhension du fonctionnement des cours d'eau et à la préservation et restauration des milieux aquatiques	4	3	5	5	10	5	3				35	61
	6-2	Retour d'expériences par la valorisation des opérations de restauration des milieux aquatiques auxquelles les structures associatives de pêche de loisir contribuent, ainsi que par la valorisation des résultats des analyses de débit et de température pour mieux comprendre le fonctionnement des milieux sous l'effet du dérèglement climatique	3	3	4		5	2				9	26	
7 - Halieutisme	7-1	Animation	3	5	6	6	20	25	2			2	69	287
	7-2	coordination Halieutisme	0			47	12	10					69	
	7-3	SDDLDP	0			42	15	20	40	25		7	149	
8 - Garderie	8-1	Police Pêche	0				12	20				5	37	98
	8-2	Police Eau	0				8	10				8	26	
	8-3	Animation du réseau d'acteurs garderie	0				30	5					35	
9 - Empoisonnement/Production piscicole	9-1	Empoisonnement/Production piscicole	0				6	5				600	611	611
		Jours	199	213	213	210	204	204	101	40	181	701	2265	2265
		heures	1949	1802	1749	1935	1773	1711	787,8	312	1484,2	5608		
		Jours par pôles		625				759			181	701	2266	2265

PROPORTION DES ACTIVITÉS PAR THÈMES

POUR 2266 JOURS TRAVAILLÉS



PROPORTION D'ACTIVITÉS PAR SERVICE





PÔLE ADMINISTRATIF

Administratif interne à la FDPPMA 63

567 j

Caroline Astier-Cvyanovitch à temps plein sur le poste administratif et comptabilité

Aurélie Fourneyron sur plus de 65% de son année 2025 à l'**accueil** et sur une aide administrative

236 j

L'ensemble du personnel peut être concerné par :

- Courriers et mails
- Participation aux réunions fédérales
- Elaboration des comptes-rendus
- Elaboration et instruction de dossiers de subventions
- Contentieux
- Rédaction de courriers internes
- Echanges avec l'administration

331 j

PÔLE TECHNIQUE



Etude sur les milieux et les espèces

398 j

- **Collaboration avec des organismes de recherche**

Sentinelle act

Projet Tigre 2

- **Acquisition de connaissances en collaboration avec d'autres organismes**

ENS : suivis des lacs

Natura 2000 : suivi astacicole

EDF : suivi thermique des barrages / impact sur les frayères

Contrats territoriaux : suivi divers

- Thermique ; Physico-chimique
- Morphologique
- Piscicole : petits affluents de l'Allier
- Astacicole (API)

- **Suivis réalisés en interne**

Analyses des rejets de la salmoniculture

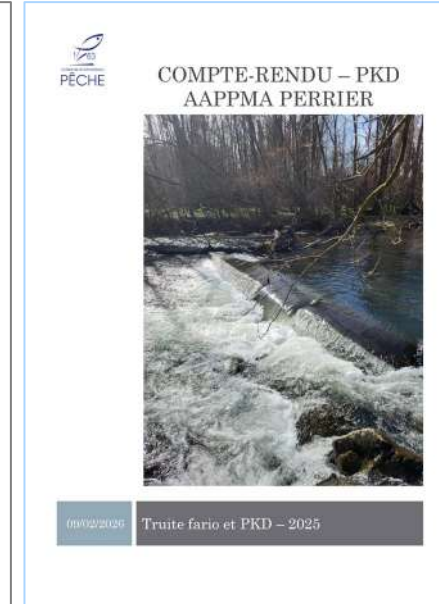
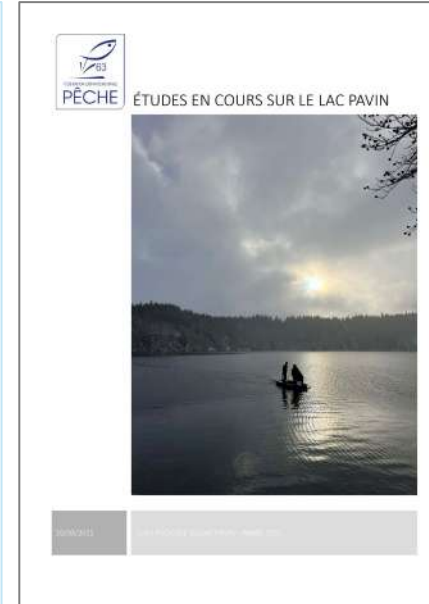
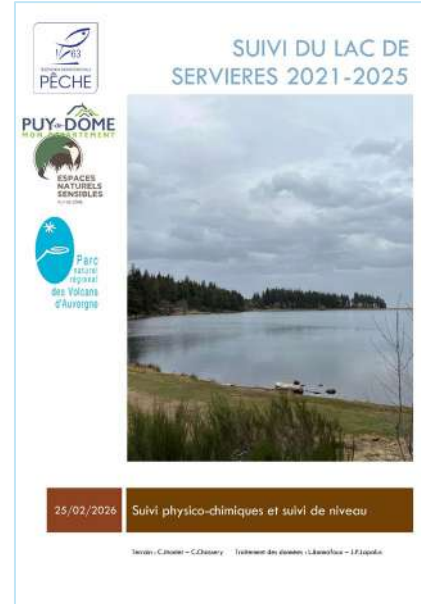
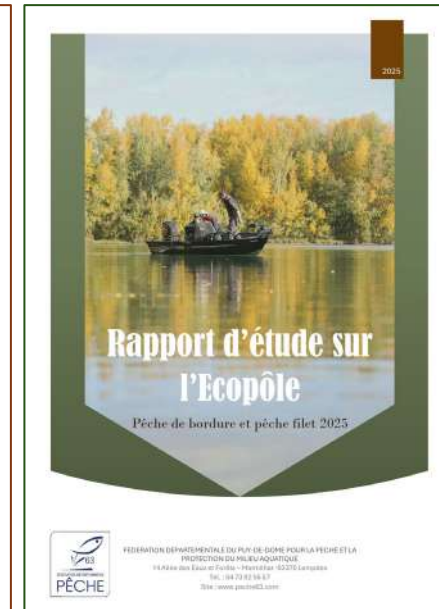
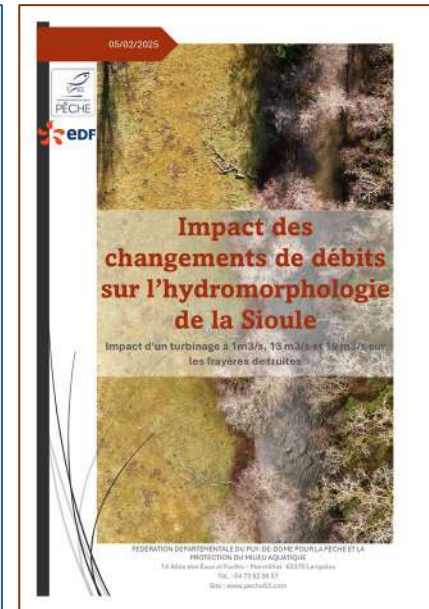
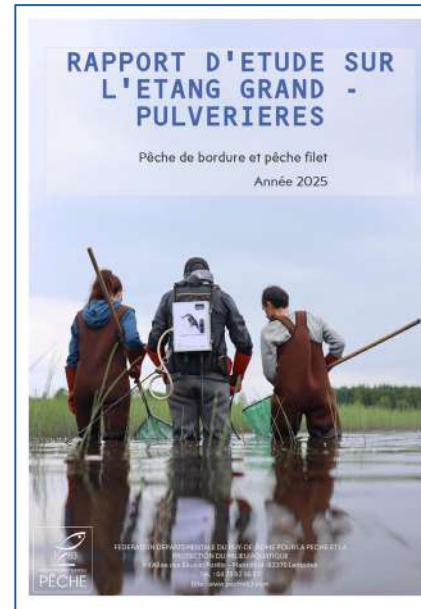
Suivi de la PKD – bassin de l'AAPPMA de Perrier

Recherche APP par ADNe (Charlotier)

Campagne de pêche électrique

Pêches filets (Etang Grand ; Ecopôle)

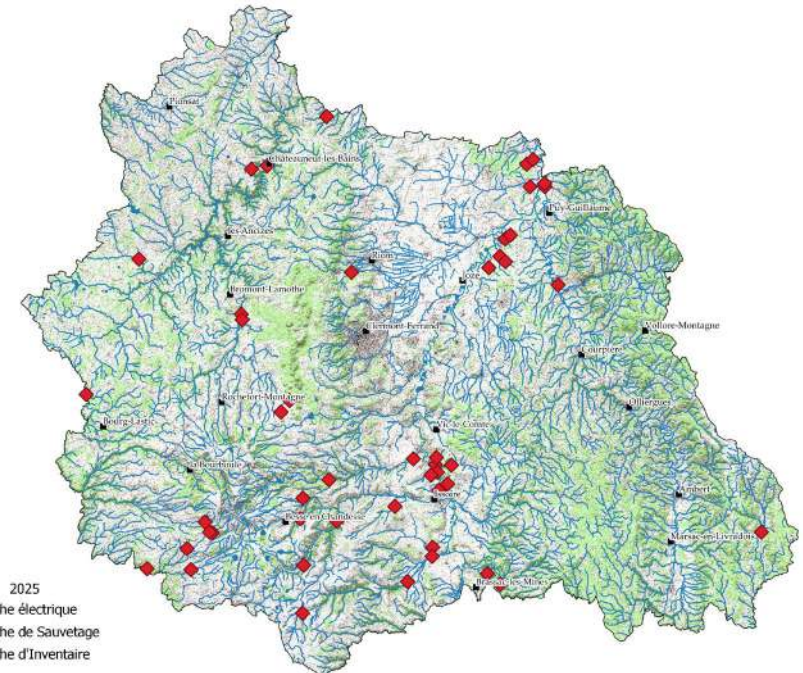
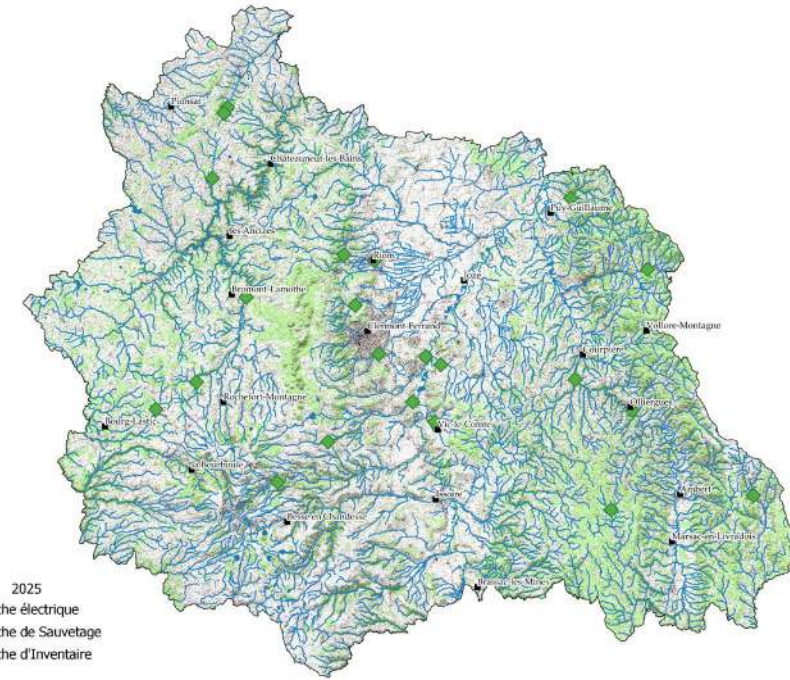
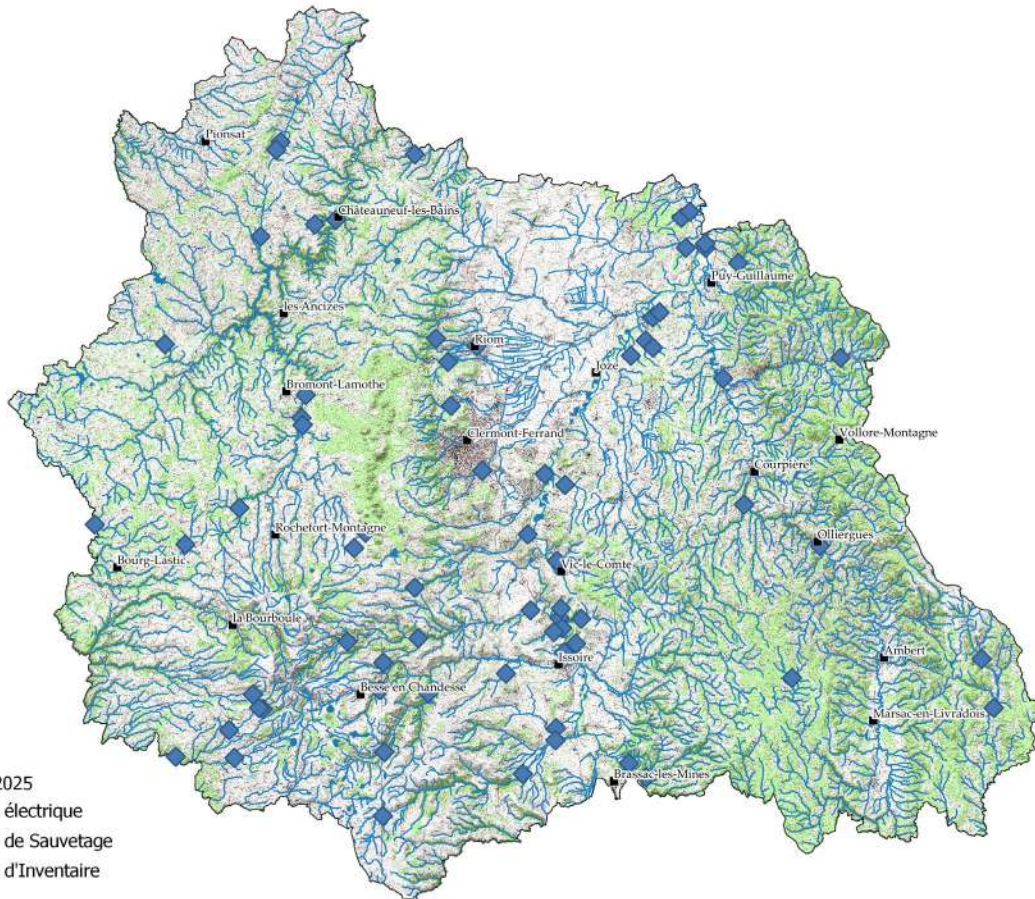
Suivi BRO (reproduction) ENS Bec de Dore - LPO



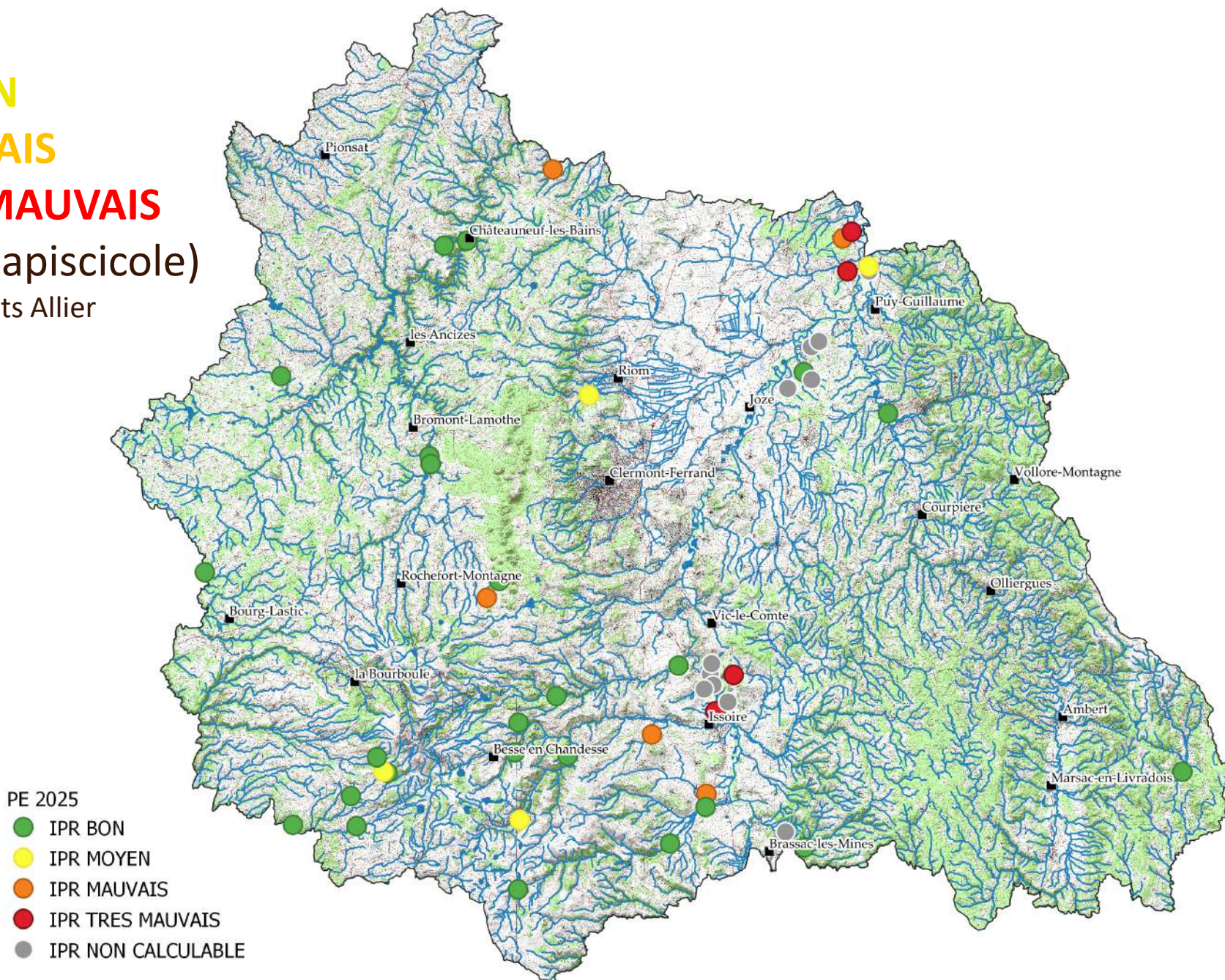
Campagne de pêches électriques

72 pêches électriques en 2025

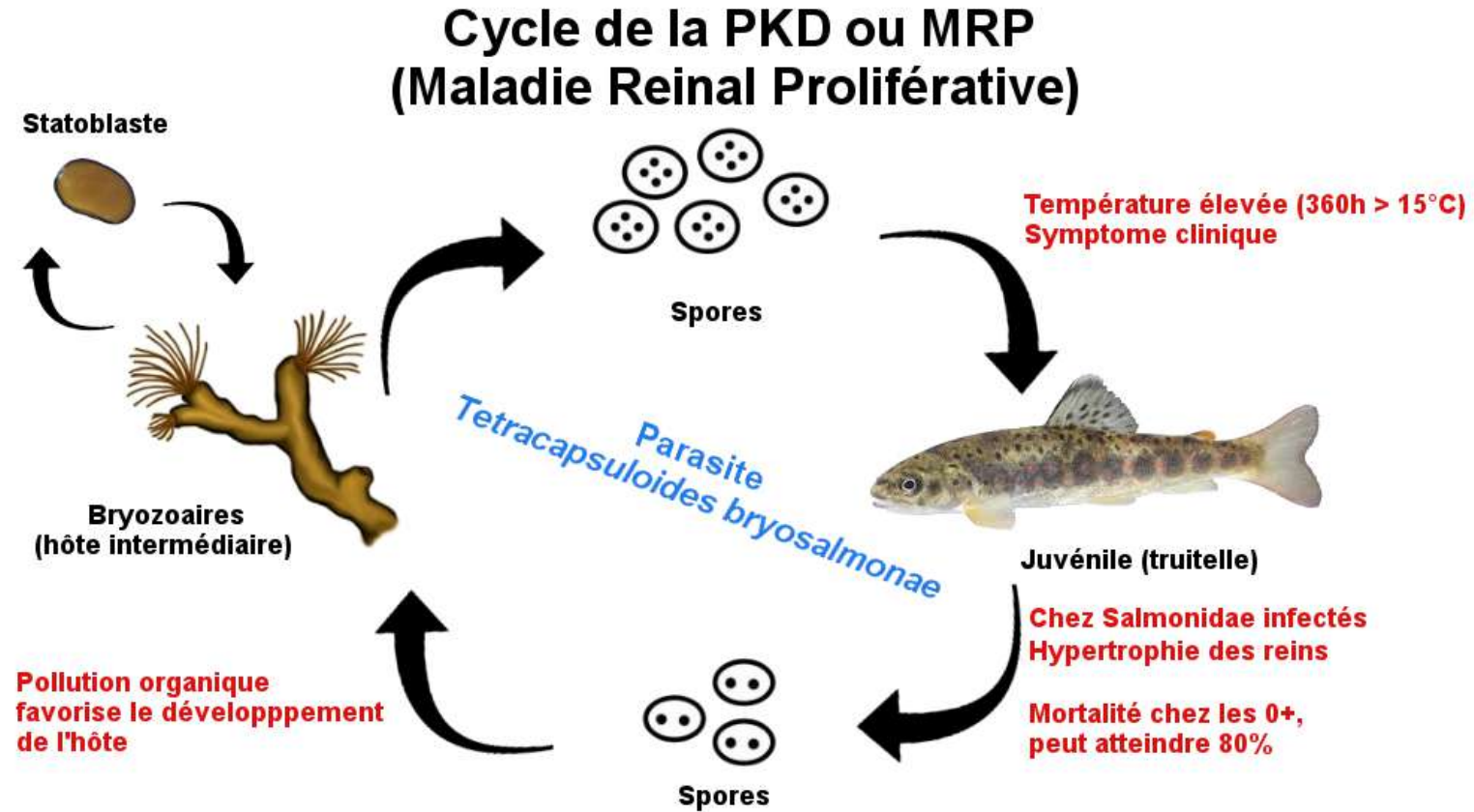
- 24 pêches de sauvetage
- 48 pêches d'inventaire
 - Dont 17 pour l'étude « Petits affluents de l'Allier »



- 24 IPR **BON**
- 4 IPR **MOYEN**
- 5 IPR **MAUVAIS**
- 4 IPR **TRES MAUVAIS**
- 11 sans IPR (apiscicole)
 - Petits affluents Allier

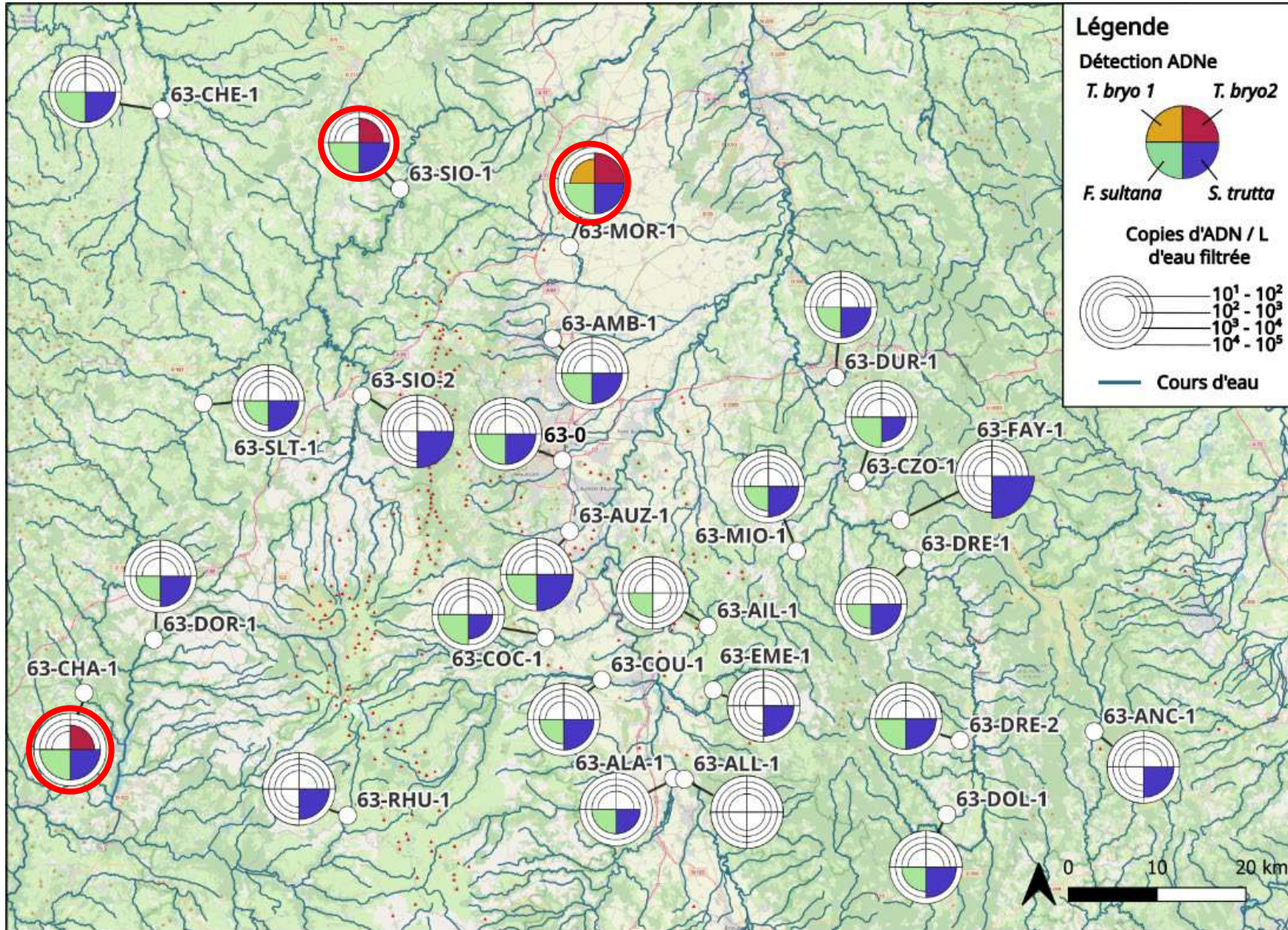


Suivi de la maladie émergente : PKD – MàJ 2026



→ Changement dans la gestion piscicole :
adaptation constante selon les nouvelles données

2025 : Premiers résultats - provisoire



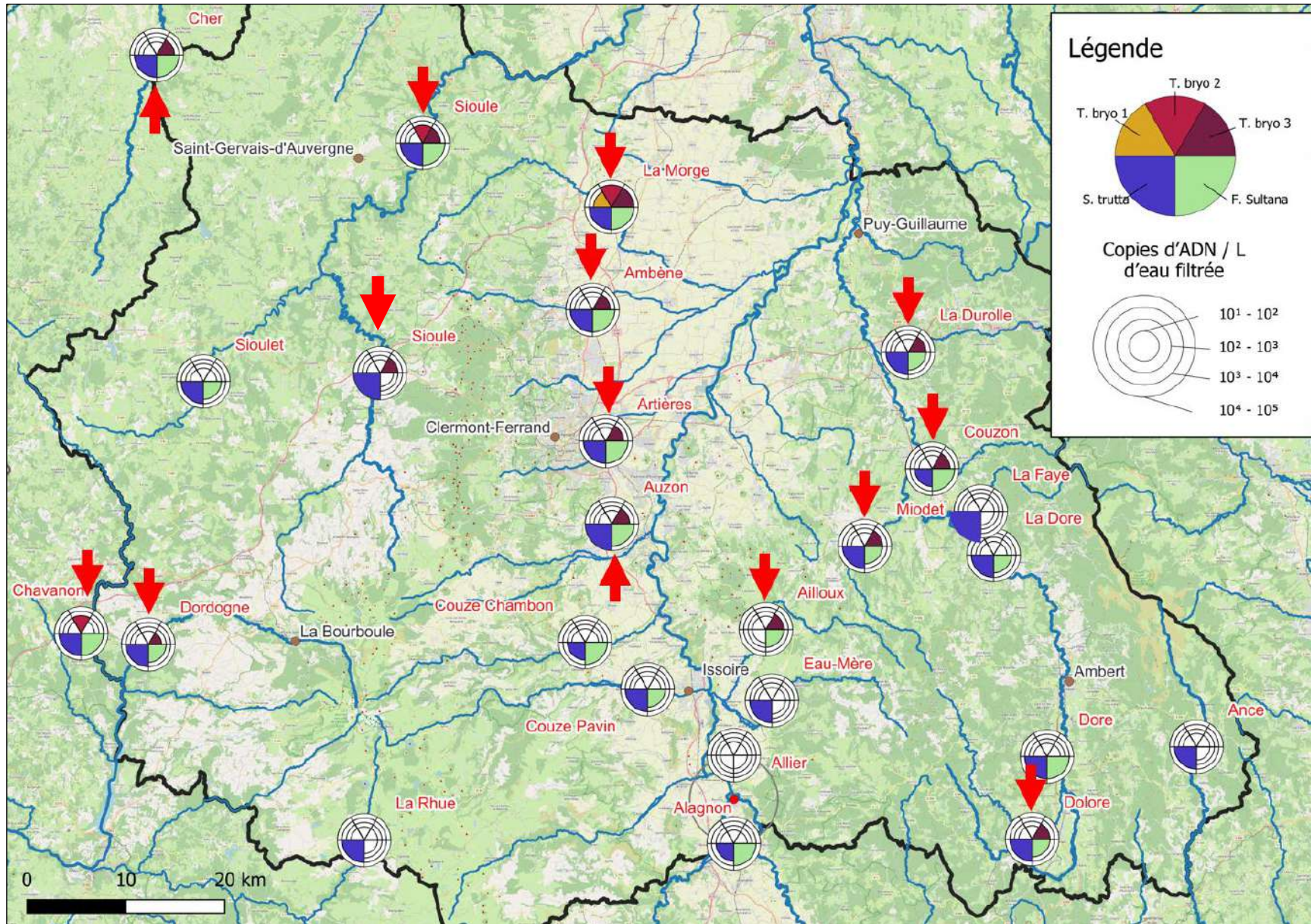
➤ 3 sites positifs parasite-bryozoaires

Morge, Chavanon, Sioule

➤ 18 sites positifs bryozoaires seul

**Présence de l'hôte intermédiaire
→ condition favorable pour développement maladie**

2026 : Nouveaux résultats – nouveaux marqueurs (T. bryo 3)



↓ ↑ *Stations contaminées*
PKD

➤ 13 sites positifs parasite - bryozoaires

Cher, Dordogne, Chavanon, Sioule, Morge, Ambène, Artière, Auzon, Ailloux, Miodet, Durole, Couzon, Dolore



➤ 1 sites positifs parasite seul
Sioule

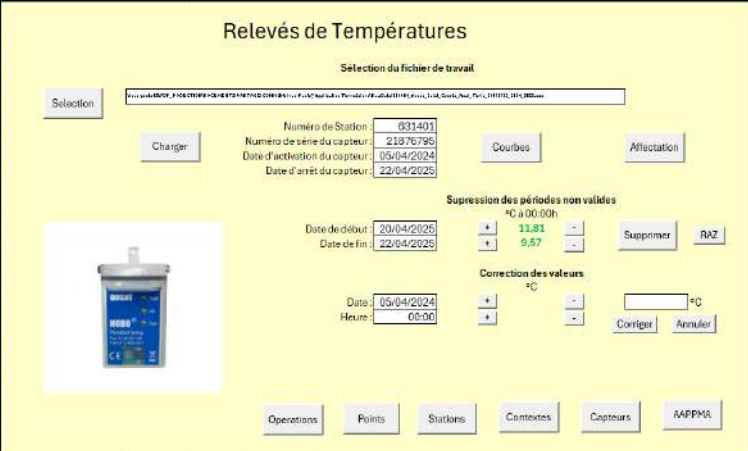
➤ 6 sites positifs bryozoaires seul

Sioulet, Couze Chambon, Couze Pavin, Alagnon, Dore

**Présence de l'hôte intermédiaire
→ condition favorable pour développement maladie**

Premier Bilan du Réseau de Suivi Thermique (RST63)

- Beaucoup d'attente des AAPPMA et de la Fédération
- **101** enregistreurs donnés **★73** fonctionnels en 2024 **★16** perdus / **5** HS **★7** sans nouvelles
- **Mais:**
 - Beaucoup de données et de logistique de traitement
 - 1 enregistreur/an = 8760 lignes de données
 - Nécessité de mettre en place une base de données
 - Fonctionnement pas aussi bon que prévu
 - défaillance de piles, erreur de programmation, arrêt prématuré, perte de sondes...
 - Manque d'information : **date pose/relève**, localisation..., complique le traitement
- Travail de Jean-Paul (mécénat de compétence Michelin)
 - Phase préparatoire avant bancarisation et traitement
 - Classement des données disponibles (RST, Vieilles données, ...)
 - Nettoyage des données aberrantes/inutiles
 - Création d'une base de données :
 - **PostgreSQL**  - **Postgis** 
- Traitement
 - Nécessité de développer un outil pour automatiser et faciliter le traitement.



The screenshot shows a web application interface titled "Relevés de Températures". It features a search bar for file selection, a "Changer" button, and a "Courbes" button. The interface displays station information: "Numéro de Station: 631401", "Numero de série du capteur: 21876795", "Date d'activation du capteur: 05/04/2024", and "Date d'arrêt du capteur: 22/04/2025". There are also buttons for "Affectation" and "Suppression des périodes non valides". The latter section includes date and time pickers for "Date de début" (20/04/2025) and "Date de fin" (22/04/2025), with values "11.81" and "9.57" respectively, and buttons for "Supprimer" and "RAZ". A "Correction des valeurs" section has a "Date" picker (05/04/2024) and a "Heure" picker (00:00), with a "Corriger" button and a "Annuler" button. A small image of a temperature logger is shown on the left. At the bottom, there are navigation buttons for "Operations", "Points", "Stations", "Contextes", "Capteurs", and "AAPPMA".

#	Heure, GMT+02:00	Temp., °C	Fin de fichier
1	04/05/24 12:00:00 AM	20,424	
2	04/05/24 01:00:00 AM	20,329	
3	04/05/24 02:00:00 AM	20,234	
4	04/05/24 03:00:00 AM	20,138	
5	04/05/24 04:00:00 AM	20,043	
6	04/05/24 05:00:00 AM	19,948	
7	04/05/24 06:00:00 AM	19,948	
8	04/05/24 07:00:00 AM	20,424	
9	04/05/24 08:00:00 AM	21,282	
10	04/05/24 09:00:00 AM	21,378	
11	04/05/24 10:00:00 AM	21,855	
12	04/05/24 11:00:00 AM	23,581	
13	04/05/24 12:00:00 PM	25,222	
14	04/05/24 01:00:00 PM	27,862	
15	04/05/24 02:00:00 PM	31,983	
16	04/05/24 03:00:00 PM	33,326	
17	04/05/24 04:00:00 PM	22,525	
18	04/05/24 05:00:00 PM	20,710	
19	04/05/24 06:00:00 PM	20,519	
20	04/05/24 07:00:00 PM	20,424	
21	04/05/24 08:00:00 PM	20,329	
22	04/05/24 09:00:00 PM	20,234	
23	04/05/24 10:00:00 PM	20,234	
24	04/05/24 11:00:00 PM	20,138	
25	04/06/24 12:00:00 AM	20,138	
26	04/06/24 01:00:00 AM	20,043	
27	04/06/24 02:00:00 AM	19,948	
28	04/06/24 03:00:00 AM	19,853	
29	04/06/24 04:00:00 AM	19,758	
30	04/06/24 05:00:00 AM	19,758	
31	04/06/24 06:00:00 AM	19,567	
32	04/06/24 07:00:00 AM	19,567	
33	04/06/24 08:00:00 AM	19,472	
34	04/06/24 09:00:00 AM	20,138	
35	04/06/24 10:00:00 AM	21,282	
36	04/06/24 11:00:00 AM	21,951	
37	04/06/24 12:00:00 PM	22,717	
38	04/06/24 01:00:00 PM	23,484	
39	04/06/24 02:00:00 PM	25,416	
40	04/06/24 03:00:00 PM	22,429	
41	04/06/24 04:00:00 PM	22,525	

Titre de tracé : 631601 Artiere Aubiere

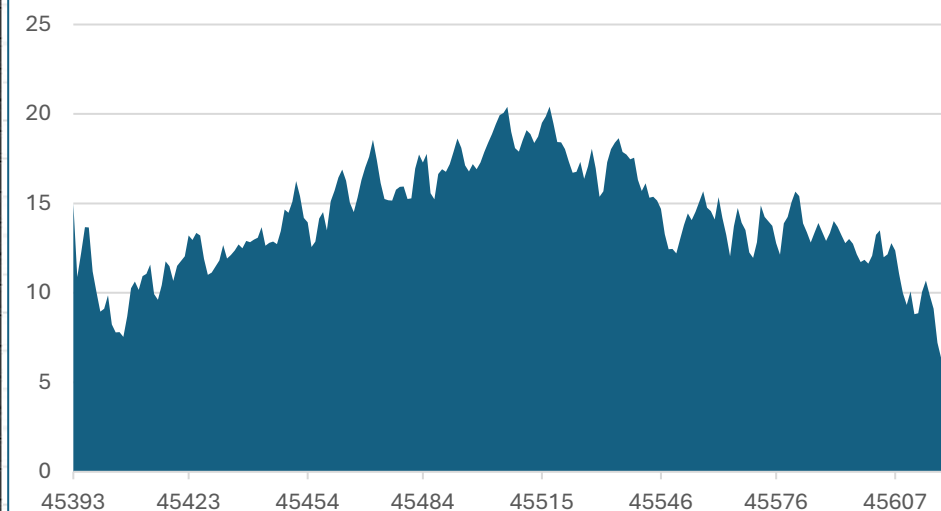
#,"Date Heure, GMT+02:00","Temp., °C (LGR S/N: 21879464, SEN S/N: 21879464)","Fin de fichier (LGR S/N: 21879464)"

1,05/04/24 00:00:00,20.424,
2,05/04/24 01:00:00,20.329,
3,05/04/24 02:00:00,20.234,
4,05/04/24 03:00:00,20.138,
5,05/04/24 04:00:00,20.043,
6,05/04/24 05:00:00,19.948,
7,05/04/24 06:00:00,19.948,
8,05/04/24 07:00:00,20.424,
9,05/04/24 08:00:00,21.282,
10,05/04/24 09:00:00,21.378,
11,05/04/24 10:00:00,21.855,
12,05/04/24 11:00:00,23.581,
13,05/04/24 12:00:00,25.222,
14,05/04/24 01:00:00,27.862,
15,05/04/24 02:00:00,31.983,
16,05/04/24 03:00:00,33.326,
17,05/04/24 04:00:00,22.525,
18,05/04/24 05:00:00,20.710,
19,05/04/24 06:00:00,20.519,
20,05/04/24 07:00:00,20.424,
21,05/04/24 08:00:00,20.329,
22,05/04/24 09:00:00,20.234,
23,05/04/24 10:00:00,20.234,
24,05/04/24 11:00:00,20.138,
25,06/04/24 00:00:00,20.138,
26,06/04/24 01:00:00,20.043,
27,06/04/24 02:00:00,19.948,
28,06/04/24 03:00:00,19.853,
29,06/04/24 04:00:00,19.758,
30,06/04/24 05:00:00,19.758,
31,06/04/24 06:00:00,19.567,
32,06/04/24 07:00:00,19.567,
33,06/04/24 08:00:00,19.472,
34,06/04/24 09:00:00,20.138.

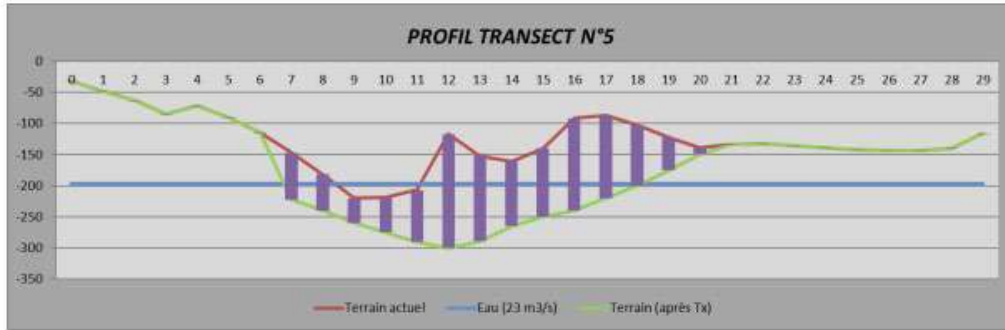
Dd Période	05/04/2024
Df Période	25/11/2024
Durée	235
Ti min	5,2
Ti max	33,3
ATi	28,1
Ajmax Ti	20,9
D Ajmax Ti	11/04/2024
Tmj min	6,3
Tmj max	22,2
ATmj	15,9
D Tmj max	05/04/2024
Tmp	14,37
Tm30j max	18,58
Dd Tm30j max	19/07/2024
Df Tm30j max	17/08/2024
Nbj Tmj 4-19	220
%j Tmj 4-19	94
Dd Tmj <4	
Df Tmj <4	
%j Tmj<4	0
%j Tmj>19	6
Nb Ti > 19	425
Nb sq Ti > 19	38
Nbmax Ti csf > 19	109
Nb Ti >= 25	7
Nb sq Ti >= 25	3
Nbmax Ti csf >= 25	4
Nb Ti >= 15	2267
Nb sq Ti >=15	50
Nbmax Ti csf >=15	930

- Vérifier/adapter le format Date-Heure
- Supprimer les données de pose/relève
- Supprimer les données aberrantes
- Traitement/analyse
- Lien avec l'hydrologie/météo

631601 - Artiere - Collège d'Aubière - Tmj (°C)



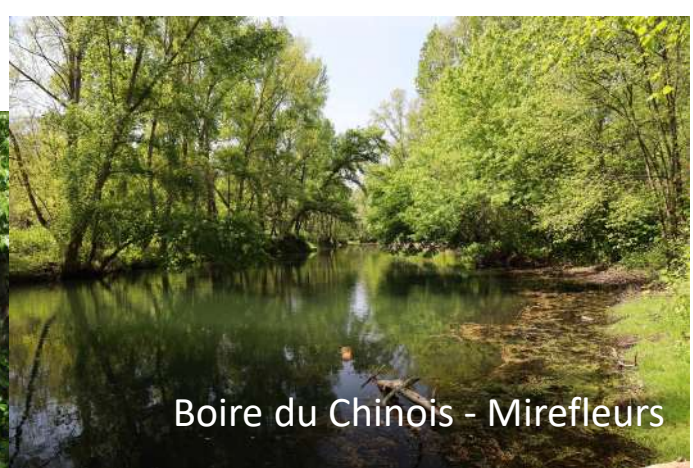
Suivi de la reproduction du Brochet dans l'Allier



- Importance de la truite dans les ruisseaux et rivières de montagne
- Importance du brochet dans les grandes rivières de plaines
 - Bras morts et annexes hydrauliques
 - Zone refuge / zone de reproduction
- Données actuelles
 - Réouverture d'annexe : Boire des Mayères – Parentignat
 - Comblement progressif ; altération fonctionnalité : 1 année sur 3
 - Étude préalable / Diagnostic terrain 2019
 - Travaux 2020
 - Suivi de fonctionnalité : PEI
- Projets futurs
 - Inventaire exhaustif des annexes et évaluer leur fonctionnalité
 - Identifier les annexes prioritaires pour la restauration ou la réouverture
 - Renforcer la gestion des habitats favorables



Boire des Mayères - Parentignat



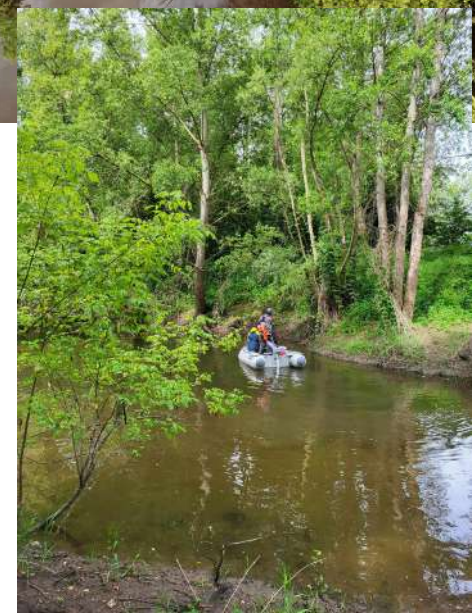
Boire du Chinois - Mirefleurs



Annexe sur la Dore – Puy-Guillaume



Recul de Joze – Joze



Annexe sur la Dore – Ris



Accompagnement des MO et suivi des travaux de restauration des milieux aquatiques

Rédaction d'avis techniques :

- Sur sollicitation de l'administration
- Sur demande des collectivités

Suivis de certains chantiers :

- Réunions préalables à l'organisation
- Suivi des chantiers

Convention de suivi et expertise :

- Suivi de l'observatoire de la RNN Chastreix Sancy
- Participation à la mise en place de l'observatoire des Lacs du PNRVA
- Suivi d'un site emblématique le Lac Pavin



Apporter une expertise intégrant les enjeux du SAGE

Participations et collaboration à de nombreuses thématiques de recherche



Participation des équipes aux réunions :

- Etat des lieux du SDAGE
- SAGE (Allier, Dore, Sioule, Ance)
- Mise en place HMUC et PTGE
- Accord de Territoire (COTECH et COPIL)
- Certaines N2000 (liés à l'eau)
- Espaces Naturels Sensibles (Guéry, Servières...)
- Commissions spécifiques (CODERST, ACS, CDE, Biodiversité...)
- Comité départemental de l'eau et Arrêtés cadre sécheresse

Animation et mobilisation des acteurs des SAPL

61 j

Formation des bénévoles contribuant aux activités de la FDPPMA63

- Gardes Pêches Particuliers (2 sessions par année)
- Formation continue des GPP déjà assermenté
- Formation des élus

Mobilisation des différents acteurs à la compréhension des milieux aquatiques

- Animation
- Formations diverses

Encadrement des stagiaires

- Stage de la 3ème à la terminale
- BTS, Master et Licence
- BP JEPS





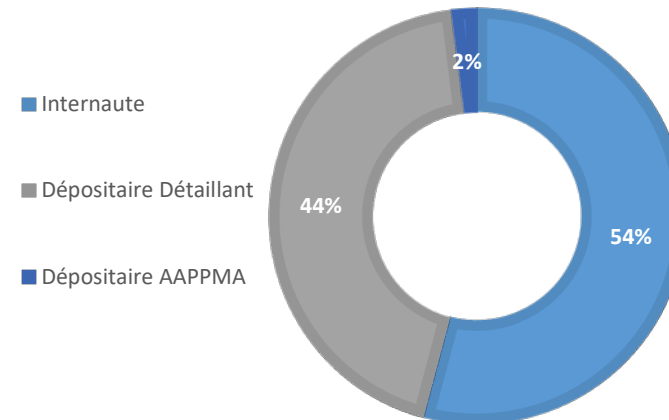
PÔLE DEVELOPPEMENT

Gestion de la vente des cartes de pêche



- 9^e année de distribution uniquement via www.cartedepeche.fr
- 1 230 000 euros de produits placés en 2025
- Gestion du back office (paramétrage des produits – cartes et options, litiges)
- Appui et formation (AAPPMA et dépositaire)

2025 - NB PRODUITS



Vulgarisation de la répartition des cotisations

Produits (cartes)		2025	Cotisation statutaire	Recettes Réciprocité
CARTES RECIPROCAITARE	Interfédérale	6636	44,80 €	297 292,80 €
	Personne majeure R	3206	44,80 €	143 628,80 €
	Personne majeure - Offre d'automne	110	22,40 €	2 464,00 €
	Découverte femme R	686	21,80 €	14 954,80 €
	Personne mineure R	1771	19,80 €	35 065,80 €
	Découverte -12 ans R	2212	6,00 €	13 272,00 €
	Hebdomadaire R	578	21,80 €	12 600,40 €
	Journalière R	4172	8,90 €	37 130,80 €
	TOTAL RECIPROCAITARE	19371		556 409,40 €
	Produits (cartes)		2025	Cotisation statutaire
CARTES NON RECIPROCAITARE	Personne majeure NR	83	46,90 €	3 892,70 €
	Carte Femme NR	5	27,60 €	138,00 €
	Personne mineure NR	19	25,80 €	490,20 €
	Carte -12 ans NR	15	7,10 €	106,50 €
	Carte Hebdomadaire NR	0	27,10 €	- €
	Journalière NR	9	12,00 €	108,00 €
	Pass Pêche Mineur NR	0	1,00 €	- €
	TOTAL NON RECIPROCAITARE	131		4 735,40 €
			dont part AAPPMA NR	1 145,00 €
ADAPAEF	Majeure ADAPAEF	18	111,60 €	2 008,80 €
	Mineure ADAPAEF	0	51,70 €	- €
	TOTAL ADAPAEF	18		2 008,80 €
			dont part ADAPAEF	855,00 €
TOTAL DES PRODUITS PLACES				1 228 929,70 €
PRODUITS DES VENTES - FD+ AAPPMA (hors pass pêche)				591 597,60 €
REVERSEMENT 2025 - Club Halieutique CHI				175 336,00 €
REVERSEMENT 2025 - RMA Agence de l'Eau				99 697,80 €
PRELEVEMENT DIRECT FNPF - CPMA				362 179,60 €
REVERSEMENT AUX AAPPMA réciprocaitaires 1/2 du total réciprocaitaire		=		278 204,70 €

Produits (options fédérales)		2025	Montant	Recettes
OPTIONS FEDERALES	Annuelle Plan d'eau de Cournon - Personne Majeure	221	14,00 €	3 094,00 €
	Annuelle Plan d'eau de Cournon - Personne Mineure	110	5,00 €	550,00 €
	Annuelle Plan d'eau de Cournon - Moins 12 ans	107	2,00 €	214,00 €
	Hebdomadaire plan d'eau de Cournon	11	7,00 €	77,00 €
	Journalière plan d'eau de Cournon	144	2,00 €	288,00 €
	Annuelle lac de Guéry - Personne Majeure	273	54,00 €	14 742,00 €
	Annuelle lac de Guéry - Personne Mineure	36	19,00 €	684,00 €
	Annuelle lac de Guéry - Moins 12 ans	127	2,00 €	254,00 €
	Hebdomadaire lac de Guéry	29	27,00 €	783,00 €
	Journalière lac de Guéry	680	7,50 €	5 100,00 €
	Annuelle lac de Servières - Personne Majeure	26	54,00 €	1 404,00 €
	Annuelle lac de Servières - Personne Mineure	6	19,00 €	114,00 €
	Annuelle lac de Servières - Moins 12 ans	51	2,00 €	102,00 €
	Hebdomadaire lac de Servières	4	27,00 €	108,00 €
Journalière lac de Servières	124	7,50 €	930,00 €	
Total	1949		28 444,00 €	

Produits (options groupement réciprocaitaire)		2025	Montant	Recettes CHI
CHI	Vignette Club Halieutique Interdépartementale	71	40,00 €	2 840,00 €

Produits (options AAPPMA Non Réciprocaitaires)		2025	Montant	Recettes
OPTIONS AAPPMA NR	Annuelle Plan d'eau de la Vallée du Bédât - Personne Majeure	0	30,00 €	- €
	Annuelle Plan d'eau de la Vallée du Bédât - Femme	0	15,00 €	- €
	Annuelle Plan d'eau de la Vallée du Bédât - Personne Mineure	0	15,00 €	- €
	Annuelle Plan d'eau de la Vallée du Bédât - Moins 12 ans	0	2,00 €	- €
	Hebdomadaire plan d'eau de la Vallée du Bédât	0	15,00 €	- €
	Journalière plan d'eau de la Vallée du Bédât	0	5,00 €	- €
	Total	0		- €

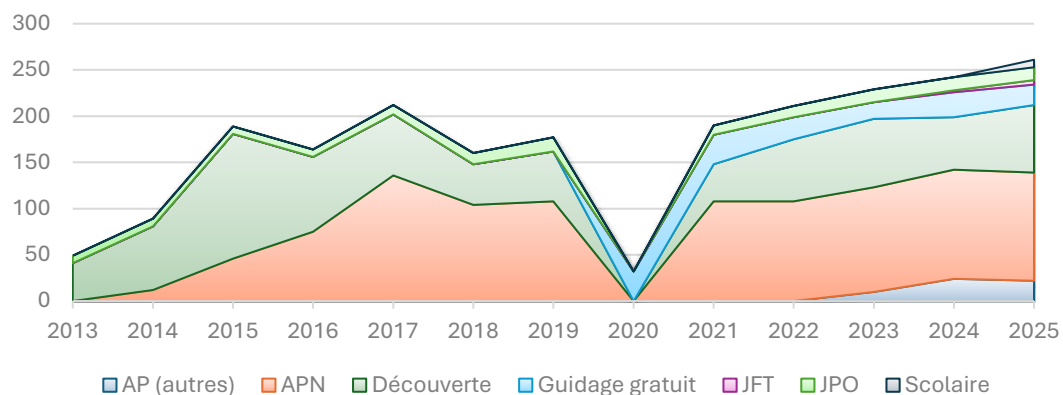
Ce qui nous est reversé en "contre-partie":		
GROUPEMENT RECIPROCAITARE - CLUB HALIEUTIQUE INTERDEPARTEMENTAL		159 933,12 €
AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE (selon actions services techniques)		42 250,00 €
FNPF - Plafond maximal (kit emploi + actions)		210 000,00 €

A close-up, top-down view of a stream with clear water flowing over rocks and green moss. The water is dark and reflective, with bright highlights from sunlight. The moss is vibrant green and covers the rocks in the foreground. The overall scene is natural and serene.

ENQUÊTE CCI

PÔLE DÉPARTEMENTAL D'INITIATION PÊCHE ET NATURE

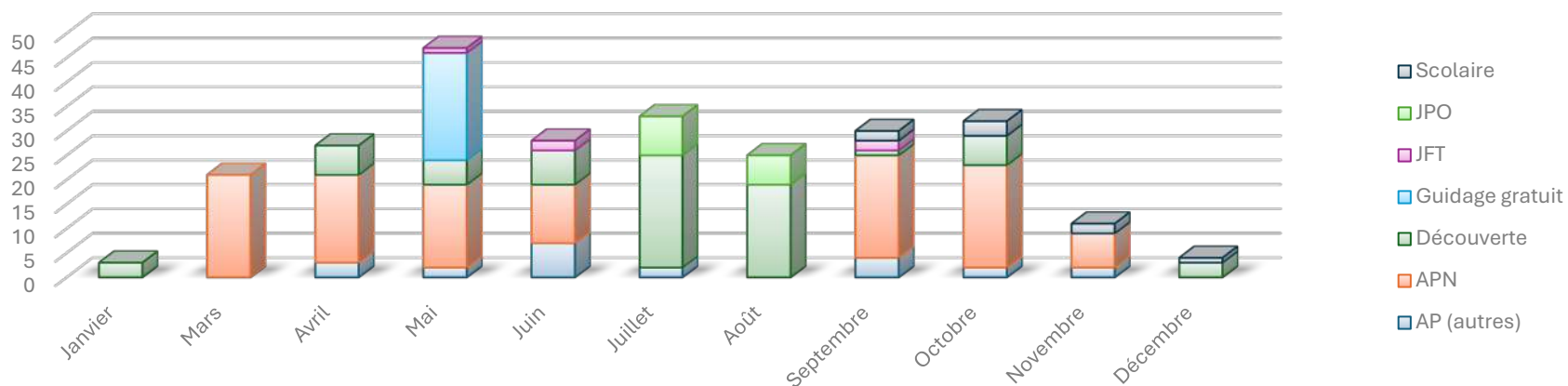
Evolution interannuelle 2013 - 2025



Analyse générale

- 2025 : 13^{ème} année de fonctionnement
(2013 : 1^{ères} conventions au CNPL)
- 261 interventions réalisées par la FDPPMA63
- Progression continue depuis l'après COVID
- 12 intervenants extérieurs concernés

Analyse par mois



Animation « Découverte »

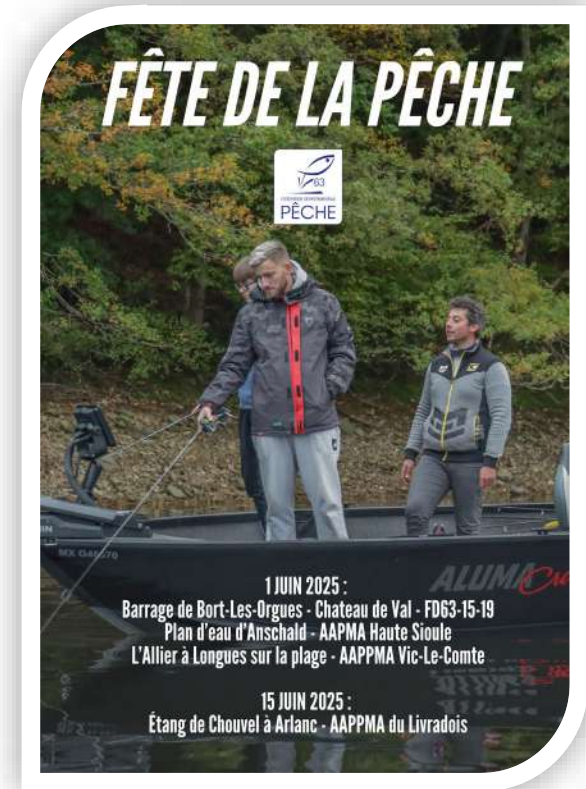
Plus de 70 séances en 2025
Réalisés par les guides partenaires (toutes les demandes sont satisfaites)
Progression des demandes sur la métropole

Fête de la Pêche

En partenariat avec les Fédérations du Cantal
et de la Corrèze
Sur le Barrage de Bort-les-Orgues

Journées Portes Ouvertes

- Lac des Hermines (3)
- Lac Chambon (3)
- Plan d'eau de la Tour d'Auvergne
- Plan d'eau des Prades (3)
- Plan d'eau du Mas (2)
- Béal des Rosiers
- Plan d'eau d'Anschald (2)



Guidage gratuit

En alternance

- Truites en rivières et lacs
- Carnassiers en barrage (bateau)

2025

- Entre 200 et 300 participants
- Truites en rivières
- AN – mouche et leurres
- Sioule Dore et Dordogne

DEVIENS CHAMPION DE FRANCE DE PÊCHE JUNIOR

A l'occasion du Junior Fishing Tour, viens concourir avec des jeunes de ton âge dans le Puy de Dôme. Tu pourras ensuite participer à la finale régionale puis nationale.

2 Catégories: Juniors (-14 ans) / Espoirs (14 - 17 ans)

Inscription gratuite :
n.boulemkhali@peche63.com - 06 79 12 77 23

PÊCHE AUX LEURRES
DIMANCHE 28 SEPTEMBRE
2 MANCHES DE 3H
Au plan d'eau de Cournon-d'Auvergne

PÊCHE AU COUP
SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2025
2 MANCHES DE 2H30
Au plan d'eau des Martailles



GUIDAGES GRATUITS
MAI 2025

BASSE SIOULE - HAUTE SIOULE - DORDOGNE
COUZE PAVIN - DORE - CHAVANON - SIOULET
LAC DE SERVIÈRES - LAC DE GUÉRY

56 PLACES
AUX APPÂTS NATURELS
OU TOC NYMPHE

48 PLACES
AUX LEURRES

72 PLACES
À LA MOUCHE

Site de réservation



Junior Fishing Tour

Championnat de France « Jeunes »

- Déclinaison départementale
- Finales régionales (avec des représentants du 63)
- Finale Nationale

Concept :

- 2 catégories d'âges (Junior et Espoir)
- 2 techniques : coup et carnassiers
- 2 manches
- Plan d'eau de Cournon (BBS)

Ateliers Pêche Nature

- APN VAL DE DORE : 22 inscrits
- APN VAL D'ALLIER : 8 inscrits
- APN DES COUZES : 11 inscrits
- APN DU SANCY : 8 inscrits
- APN SIOULET/CHAVANON : 8 inscrits
- APN DES COMBRAILLES : 8 inscrits
- APN DU LIVRADOIS : 10 inscrits



ATELIER PÊCHE NATURE

18 SÉANCES POUR APPRENDRE LA PÊCHE

- **ISSOIRE**
APN couzes & val d'allier amont
- **LES ANCIZES**
APN DES COMBRAILLES
- **LAC CHAMBON**
APN du sancy
- **HERMENT**
APN Sioulet chavanon
- **PONT-DU-CHÂTEAU**
APN VAL d'allier
- **THIERS**
APN VAL De DORE
- **AMBERT**
APN du LIVRADOIS

"Découvrir et apprendre les différentes techniques de pêche :
coup, truites, carnassiers
"encadré par des guides professionnels"

CONTACT
FOPPMAG3
Fédération Départementale du Puy-de-Ôme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Renseignement : 04 73 92 56 29
animation@peche63.com



Ateliers Pêche « autres »

AP Adultes

- 4 Tocs
- 4 Mouches
- 6 Bateaux

AP 12-17 ans – 4 axes

- **Tocs / Leurres et Tenkara**
 - 2 séances par technique et par BV (Sioule/Couzes)
- **Carnassiers Bateau ou Float-tube**
 - 1 journée float-tube
 - 2 journées bateau

Interventions scolaires – cycle 3 (année 2025)

NOUVEAUTÉ 2026

LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE PÊCHE DU PUY-DE-DÔME PROPOSE
DES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES SUR LES MILIEUX AQUATIQUES
À DESTINATION DES CLASSES DE CYCLES 3

L'Éducation Nationale soutient cette démarche dans le cadre d'une opération.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Sensibiliser les élèves à la richesse et à la fragilité des milieux aquatiques
- Comprendre le fonctionnement des écosystèmes d'eau douce
- Découvrir la biodiversité locale (faune, flore)
- Appréhender les enjeux environnementaux liés à l'eau
- Favoriser des comportements écoresponsables

PARCOURS PÉDAGOGIQUE PROPOSÉ

Première séance :
"À la découverte des milieux aquatiques du Puy-de-Dôme"

Séances complémentaires (au choix) :

- "Le cycle de l'eau"
- "Plongée dans l'univers des poissons"
- "Les chaînes alimentaires aquatiques"
- "Enquête au pays des petites bêtes"
- "Devenir un protecteur de la rivière"

75 € par séance
Durée : 2 h 30
En classe ou en extérieur
Élèves de cycle 3 (CM1, CM2)



Séances complémentaires

Les enseignants peuvent approfondir certains sujets à travers des séances spécifiques :

- Plonger dans l'univers des poissons
- Les chaînes alimentaires aquatiques
- Devenir protecteur de la rivière
- Le cycle de l'eau
- Enquête au pays des petites bêtes

Bilan

- Très positif – 150 élèves sensibilisés + enseignants
- La première séance débouche sur de nouvelles demandes
- Relance régulière des écoles et collectivités
- Matériel pédagogique en cours de construction
- AAPPMA accompagnent la démarche (communication ou financement)

DÉTAILS DES ACTIVITÉS

EN INTÉRIEUR

Observations (poissons, macro-invertébrés)
Utilisation de la loupe binoculaire
Manipulations
Vidéos pédagogiques
Ateliers collage/découpage
Quizz ludiques

EN EXTÉRIEUR

Observations visuelles et auditives
Utilisation d'une cte de détermination
Échantillonnages
Manipulations

OFFERT

Un livret pédagogique sera remis à chaque élève !

Visionnez un extrait vidéo d'une animation en classe :

<https://www.youtube.com/watch?v=OABUno3LOIU>

Fédération du Puy-de-Dôme pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
04 73 92 56 29
animation@peche63.com
www.peche63.com



Séance de découverte : À la découverte des milieux aquatiques du Puy-de-Dôme 3 objectifs

- Découverte générale des écosystèmes aquatiques locaux
- Identification de la faune et la flore
- Réflexion sur la préservation des milieux aquatiques

COMMUNICATION

Informers les adhérents (et non adhérents) :

- Réglementation (dates ouvertures / fermetures, réserves, taille légale...)
- Vente cartes
- Animations
- Actualités diverses (garderie, études, EDF, travaux, AAPPMA...)

Accueil au siège de la Fédération

- Volonté du CA
- Investissement sur un mi-temps
- Accueil physique, téléphonique et mail

2025 - Dernier
CNPL ?



Outils de communication digitale

FLASH INFOS

- 10 à 15 envois annuel
- 12 000 à 18 000 mails par opération
- Visibilité auprès des adhérents



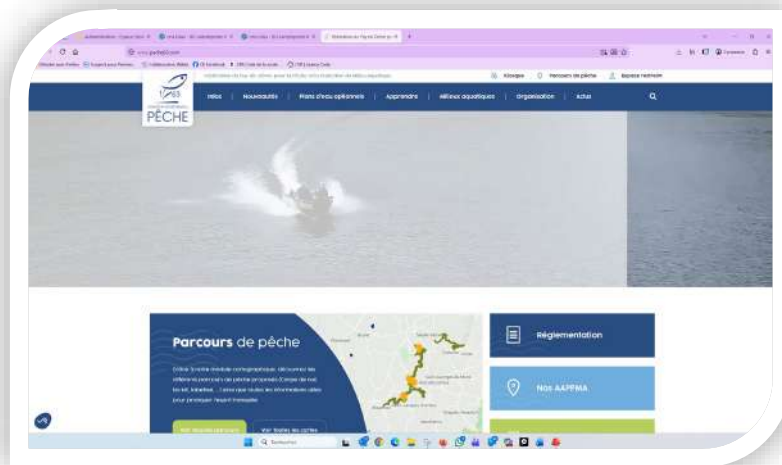
RÉSEAUX SOCIAUX :

- 1 page Facebook, Instagram et YouTube
- 1 page Facebook APN
- 50 publications annuelles
- 5000 personnes touchées en moyenne
- Collaboration avec des partenaires extérieures
- Visibilité à grande échelle



SITE INTERNET :

- 30 000 visiteurs annuels
- 170 000 visites annuelles
- 4 min
- Visibilité à grande échelle



JOURNAUX / RADIO / TV :

- 5 passages télévision
- 6 articles de presses
- 4 passages en radio
- Visibilité locale et nationale

Outils de communication physique

DÉPLIANTS :

- 22 000 impressions
- Visibilité à grande échelle

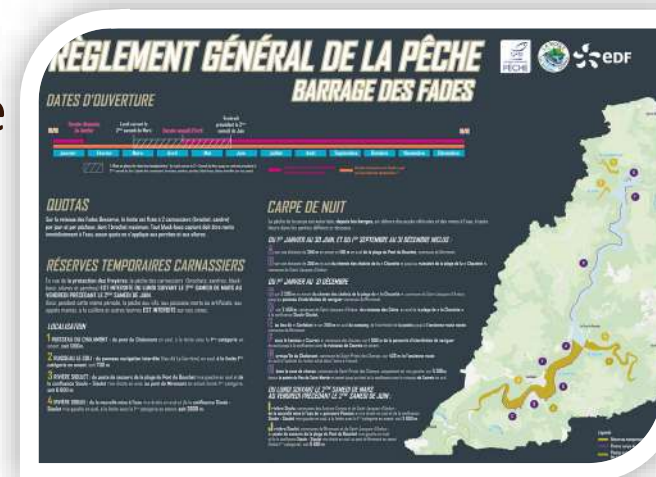


AFFICHES :

- 10 campagnes d'affichages magasins
- Principalement : ventes cartes, animations, ouvertures
- Visibilité locale

PANNEAUX :

- Création de panneaux affichage
- Réglementation générale Barrage des Fades-Besserve
- Réserves temporaires
- Réglementation COURNON – GUÉRY – SERVIÈRES
- Visibilité locale



Simplification de la réglementation "Eaux Closes"

- SIMPLIFIER POUR :
 - faciliter la compréhension
 - augmenter le respect
- et, en cas d'échec, faire aboutir les procédures
- uniformiser la trame (pas le contenu)

- CALENDRIER 2026 :
 - Création d'un panneau type
 - avril à octobre RV dans toutes les AAPPMA concernées
 - Fin automne 2026 proposition et validation des panneaux
 - Fabrication et pose panneaux
 - Mise en ligne sur notre site

- Format 600x600
- Patch par technique
 - Plan du PE
- Rajout A4 pour spécificité ex « carpe de nuit »

Étang des Martailles - AAPPMA LA CLERMONTOISE

GÉNÉRALITÉS

Ouverture générale: 1er janvier au 31 décembre

Espèces à ouverture spécifique:

Brochets: 1er janvier au dernier dimanche de janvier et du dernier samedi d'avril au 31 décembre

Sandra/Blackbass: 1er janvier au dernier dimanche de janvier et du 2ème samedi de juin au 31 décembre

Heures: ½ avant le lever du soleil et ½ après le coucher du soleil (éphéméride)

Réserve: oui

Nbrs Cannes: 3, sauf -12 ans et carte femme découverte : 1

Navigations: Non

Flot tube: Non

COUP FRITURE

Amorce: Oui

Moulinets: Oui

Particularités: 5kg max ? à généraliser

CARNASSIERS

Techniques: Toutes, 2 hameçons max par ligne

Quota - Tailles légales: 3/jours et par pêcheur dont 2 brochet maximum

Tailles légales:

Brochet: 60cm

Sandra: 50cm

Black Bass: 40cm

Situés: remise à l'eau spécimen de plus de 1m60, inférieur à 1m60 remise dans l'étang interdite

Particularités: Pendant la fermeture du brochet, toute technique de pêche utilisant des vifs, des poissons morts, vers maniés ou des leurres est interdite.

CARPE

Techniques: Toutes

Carpe de nuit: oui, voir règlement (no kill)

Code de l'environnement: Obligation de remise à l'eau des CARPES de plus de 60cm

Particularités: Calendrier, oui (voir règlement carpe de nuit)
Bateau amorceur et drone interdit
Réservation, oui
Piste de nuit (voir sur site)

Cartes de pêche

Interfédérale / Personne majeure 65 / personne mineure / Découverte Femme / Découverte moins 12 ans / Haldomalaic / Journalière / Otario : Carte annuelle obligatoire pour la pêche de la carpe de nuit
Les contrôles peuvent être effectués par les gardes de pêche particuliers assermentés, les agents de développement de la Fédération, le gendarmier et l'OFB.
L'AAPPMA décline toutes responsabilités en cas d'accident survenu pendant l'action de pêche provoqué par le pêcheur ou par un tiers

CARTE DU PLAN D'EAU

PICTOGRAMME : FEU DE CAMP, Baignade, camping, déchets

BARÈME DES AMENDES

Toute personne en action de pêche dans le plan d'eau est considérée avoir pris connaissance de ce règlement et en avoir accepté les termes ainsi que les sanctions auxquelles elle s'expose en cas d'infraction

INFRACTIONS	MONTANT EN EURO	
1	Défaut de carte de pêche	150
1.1	Défaut de carte de pêche OPTION SERVIERE/QUERY	100
2	Pêche à la ligne pendant les heures d'interdiction	200 + 100 par poisson
3	Pêche dans une réserve	200 + 100 par poisson
4	Méthode de Pêche non conforme à la réglementation	200
5	Procédés et Modes de pêche prohibés pendant les temps/heures de fermeture spécifique	400
6	Excédent de cannes / de balances à écrevisses	50 + 20 par canne ou balance De nuit, montant doublé
7	Eschages : avec espèces de poisson interdites (nuisibles/protégés/ayant une taille légale)	200 + 100 par poisson et canne
8	Amorçage interdit ou non conforme au règlement intérieur	100
9	Emploi de procédés, usage d'engin destiné à accrocher le poisson autrement que par la bouche	200 + 100 par unité (poisson et engin)
10	Pêche avec engin prohibé	400 + 100 par unité (poisson et engin)
11	Pêche de poisson n'atteignant pas la taille de capture	200 + 100 l'unité
12	Non respect du quota des prises	200 + 100 l'unité
13	Lignes non disposées à proximité du pêcheur	50
14	Non respect des dates d'ouverture	200 + 100 par poisson
15	Transport / introduction d'espèces nuisibles vivantes	300 + 50 par unité
16	Refus du pêcheur d'ouvrir ses loges, paniers, bouches, viviers, autres réservoirs ou poches, servant à garder du poisson	200
17	Insultes, outrages, actes d'intimidation envers un Garde de Pêche	300
18	Transport de carpe vivante de > 60 centimètres	500 + 100 par kg au-dessus de 10 kg
22	Maintien en captivité, la nuit, de carpe capturée	100 par unité
23	Non respect de tout autre article du règlement intérieur	200



carte@peche.fr

Police de la pêche et animation du réseau garderie Gardes Pêche Particuliers des AAPPMA et GPPFB

69 j

75 GARDES D'AAPPMA EN 2025

Leurs missions:

- Contrôle pêcheurs
- Présence terrain
- Contrôle travaux / pollutions
- Rapports vers leurs commettants
- Relation avec le service garderie / contentieux de la FDPPMA63



2022 MISE EN PLACE DES GPPFB

- Garderie Fédérale Bénévole : GPPFB
- 19 GPPFB en 2025
- Répartis par bassin versant
- Sur demande de la FD



Les contrôles de Police de la Pêche

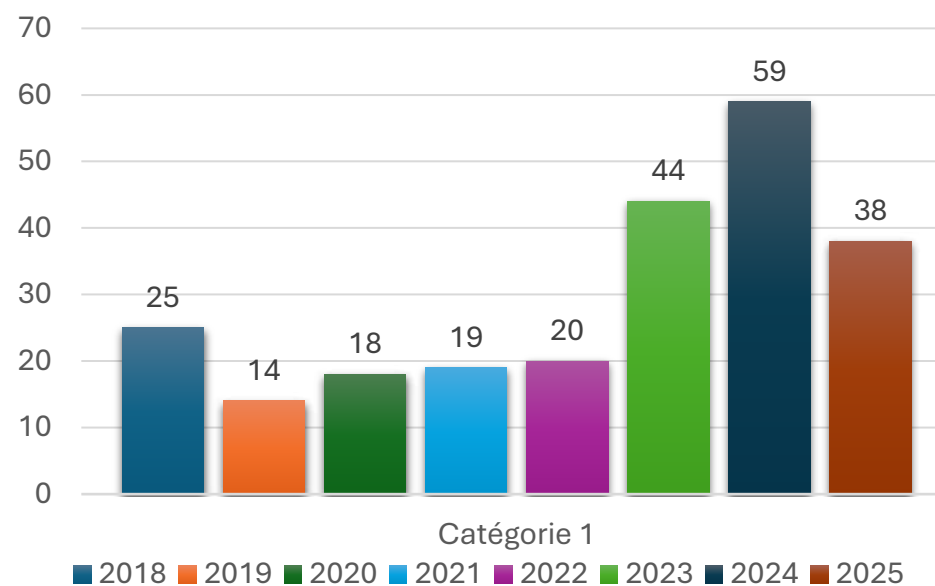
Le nombre de contrôles à l'année

- **5500 moyenne/année tout garde compris**

0,7%
d'infractions

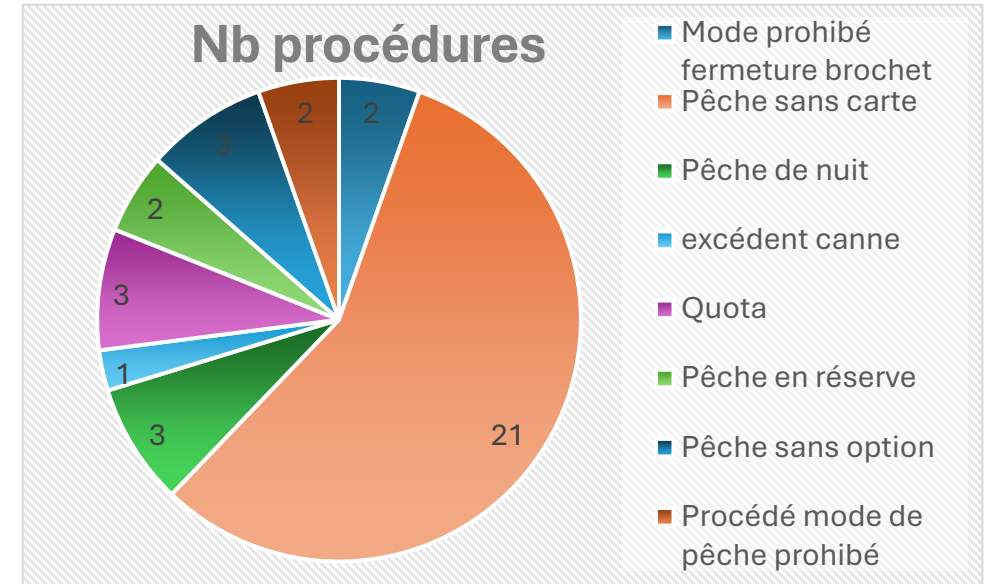
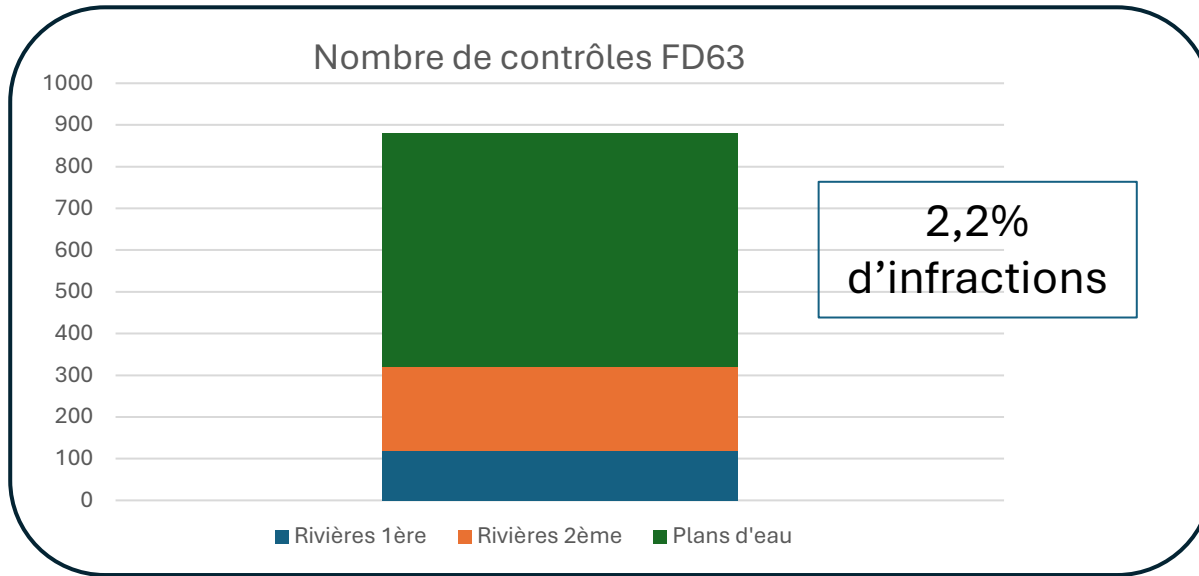
**Les atteintes aux
milieux pollutions
travaux coupes de
bois**

- 20 dossiers
traités en direct
ou dirigés vers
l'OFB ou la DDT



2018-2025 Evolution du contentieux et des PV

Contrôles et PV 2025



- 38 procédures instruites en 2025
- 17 issus des GPPFB
- 73% ont abouti

Total PV	6 570,00 €
Total PV GPPFB	3 100,00 €
Reste fédé sur pv AAPPMA	1 735,00 €
Reversé aappma	1 735,00 €

Convention avec la Gendarmerie

- **Nouvellement mis en place -
année 2025**
 - Participation aux
formations gardes
 - Référents brigades
 - Possibilité de présenter la
convention par Brigade
avec les AAPPMA et gardes
du secteur concerné
 - Organisation de tournées
conjointes



SALMONICULTURE



Empoisonnement et production piscicole

Fonctionnement interne

701 j

- Suivi sanitaire et contrôles DDPP
- Respect de l'A.P. et analyses physico-chimiques en autocontrôle
- Travail administratif
- Travaux et devis
- Participations à diverses réunions
- Production et livraisons
- Interventions surveillance et atteintes aux milieux sur demande
- Participation aux études de la FDPPMA63
- Conseils techniques aux AAPPMA
- Formation continue de **Benoît Vidal**
- Visites de l'exploitation



Production piscicole

Quantité d'œufs produits en 2025

❖ **2 434 628** œufs de TRF

❖ **380 000** œufs d'OBR

❖ **370 000** œufs de TAC

❖ **30 000** œufs d'OBL

VENTE DE L'ANNÉE 2025

Espèces	STADES								
	Nageant non-nourri	Nageant nourri un mois	Œuf	Alevin d'un été	Poisson âgé d'un an	Poisson âgé de plus d'an	Adulte (kg)	Alevin pré-estival	Alevin âgé de six mois
TAC	40 000		142 000		22 000		1 394		2 000
TRF	152 000	354 000	564 500	54 430			525	327 000	
OBR				35 000	2600	1000		6 000	
OBL								15 500	

Total par espèce : • TAC 206 000 • TRF 1 451 930 • OBL 15 500 • OBR 44 600

ACCIDENTS SUR LA SOURCE

19/09/2025



19/11/2025





ÉVÉNEMENTS NON-PROGRAMMÉS

- Sur mortalité des alevins du conseil départemental dédiés au déversement PKD
- Deux casses du tuyau d'arrivée d'eau de la source
- Changement de produit de traitement des œufs (interdiction du formol)
- Grande prolifération de champignons (saprolégniose) sur les œufs de TRF et TAC

TRAVAUX ET OBJECTIFS

Travaux : ajout de 6 bassins circulaires



Libérer de la place dans les bassins du labo pour les alevins



Besoin de plus d'alevins et à un stade plus âgé



Pour cela il faut stocker plus de géniteurs à l'extérieur



Donner plus de place aux poissons pour des questions sanitaires et de bien-être animal

- Travaux réalisés par entreprise **CHAUVET**
- Bassins achetés chez **Aquacultur**
- Travaux financés par la **Région** et la **FNPF**



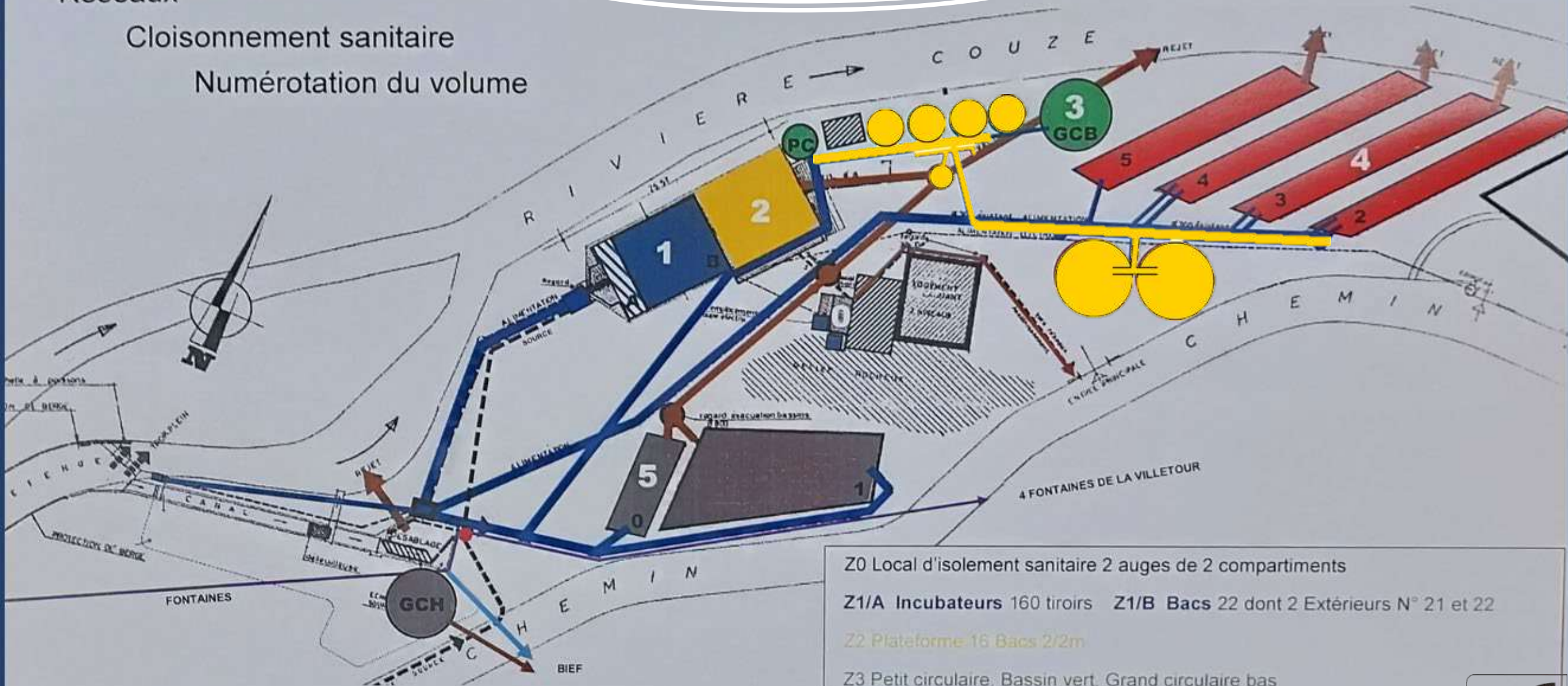
Pisciculture Fédérale 63

Réseaux

Cloisonnement sanitaire

Numérotation du volume

Plan global des travaux



- Z0 Local d'isolement sanitaire 2 auges de 2 compartiments
- Z1/A Incubateurs 160 tiroirs Z1/B Bacs 22 dont 2 Extérieurs N° 21 et 22
- Z2 Plateforme 16 Bacs 2/2m
- Z3 Petit circulaire, Bassin vert, Grand circulaire bas
- Z4 Bassins en pierre 2-3-4-5
- Z5 Grand circulaire haut, Bassins EPDM 0-1

PHASE 1 : TRAVAUX RÉALISÉS

Période des travaux :

Mi-mars 2025

Petits bassins circulaires

- 3,66m de largeur
- 81cm de hauteur
- 7 m³ d'eau
- 63 cm de hauteur d'eau



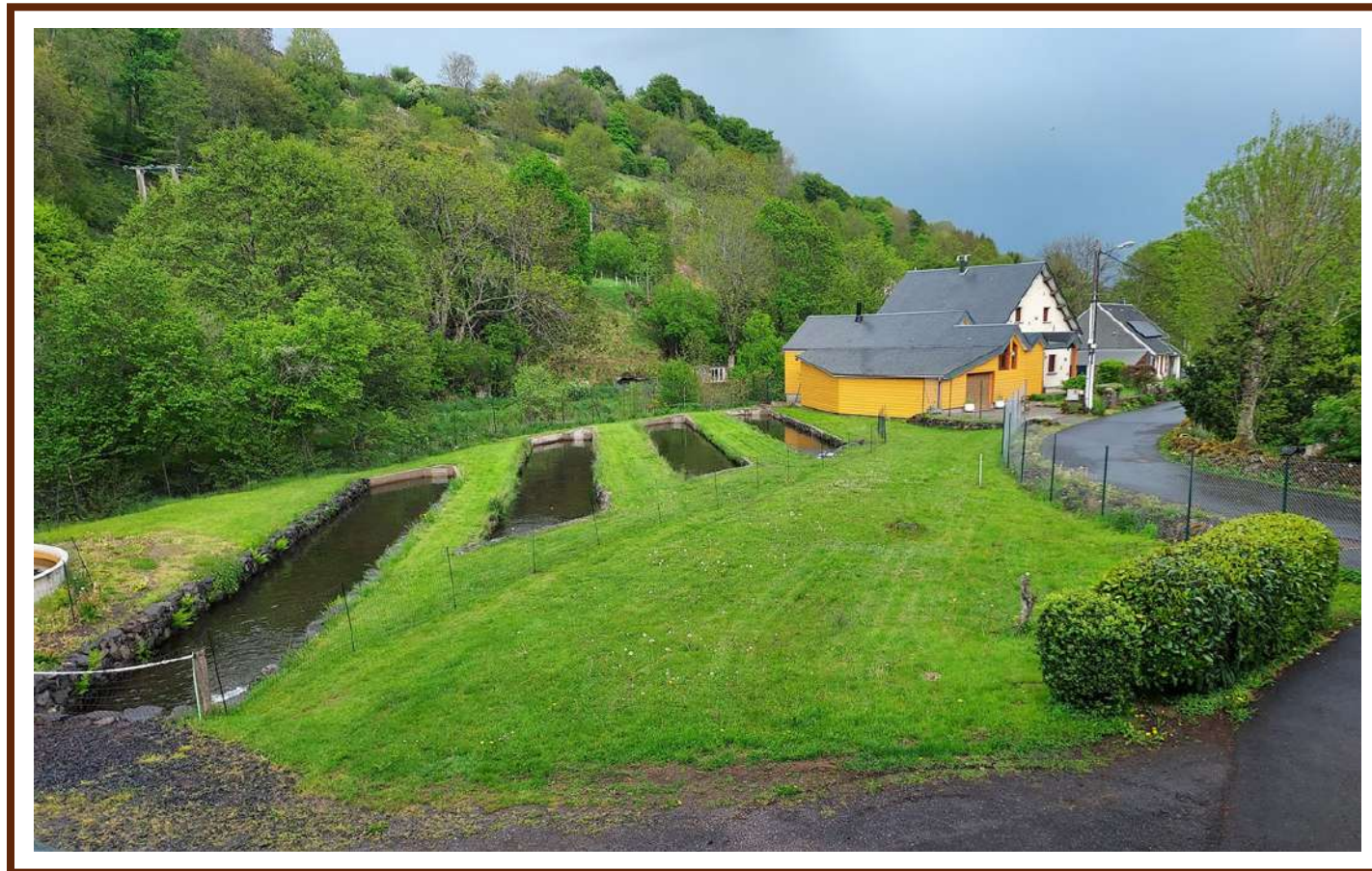
PHASE 2 : TRAVAUX RÉALISÉS

Période des travaux :

Mi-octobre 2025

Grands bassins circulaires

- 6,44m de largeur
- 81cm de hauteur
- 20 m³ d'eau
- 60 cm de hauteur d'eau



PHASE 1 : TRAVAUX RÉALISÉS

APRES TRAVAUX

Période des travaux :

Mi-octobre 2025

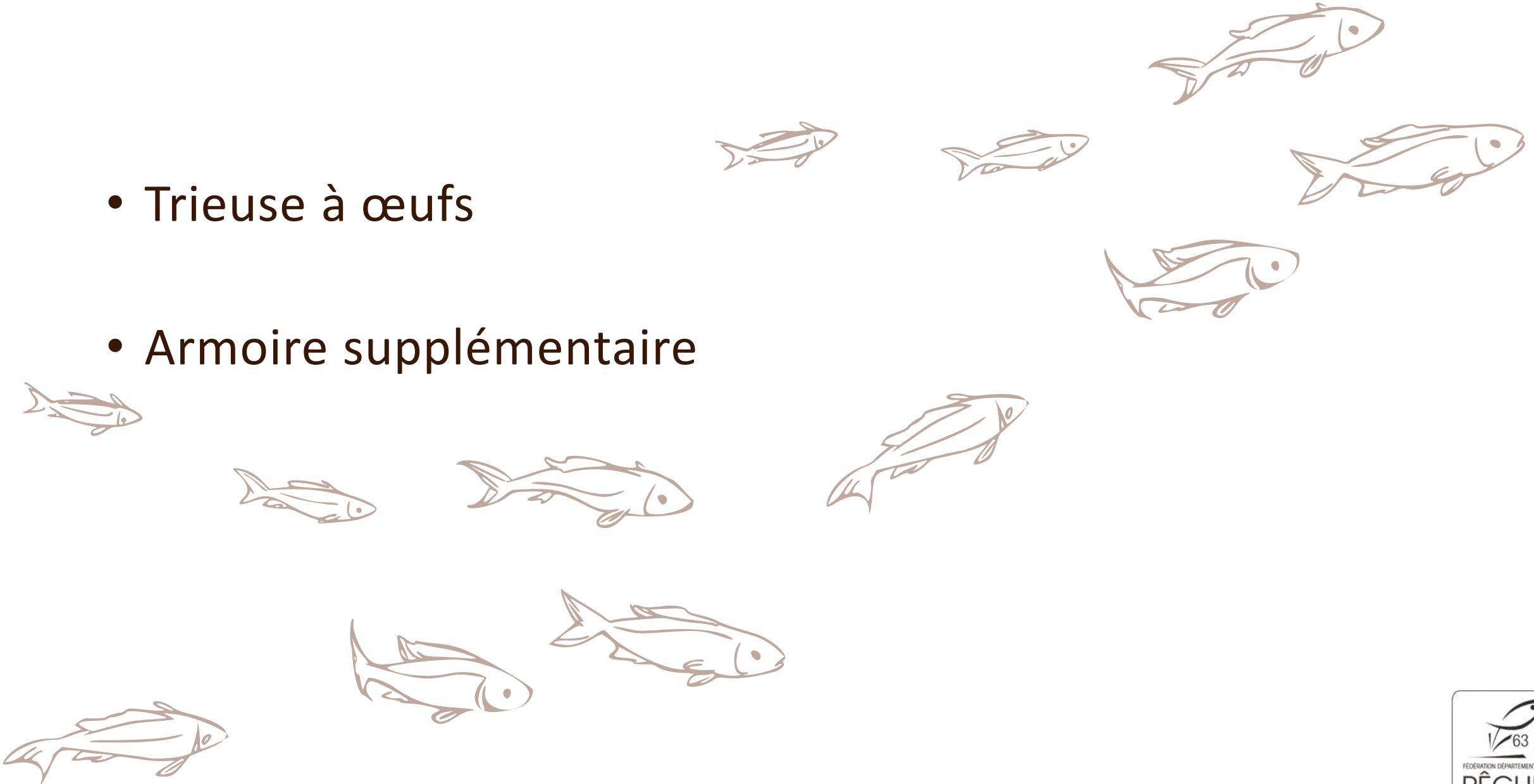
Grands bassins circulaires

- 6,44m de largeur
- 81cm de hauteur
- 20 m³ d'eau
- 60 cm de hauteur d'eau



Achats

- Trieuse à œufs
- Armoire supplémentaire



BILAN MORAL



BILAN MORAL

Les **équipes fédérales** viennent de présenter le bilan d'activité, Je les remercie pour leur implication et je profite de l'instant pour témoigner de leur professionnalisme et rappeler la confiance que tout le conseil d'administration leur accorde.

Les actions majeures 2025 :

- La Préservation des compétences du personnel à LEMPDES et à BESSE
 - L'organisation et le modèle de management proposé l'an passé sont opérationnels :
 - L'organigramme positionne les forces vives dans chaque pôle
 - Les affectations des ressources pôle développement et pôle technique sont en accord avec les besoins
 - La gestion informatisée des absences et de la facturation a démarré
- Le rapprochement avec les responsables politiques, administratives et la ruralité
 - Les Sollicitations des députés, Président COMCOM, Maires locaux sont poussives, aucun effet n'est constaté dans l'amélioration du cadre d'évolution de nos pêcheurs !
 - La convention pêche chasse ruralité n'a pas avancée
 - Le président des maires ruraux n'a pas répondu aux sollicitations
 - Comme il n'a pas été réélu à voir avec le suivant
 - La chasse a répondu à nos sollicitations
 - Une animation nature pour les enfants est organisée aux Béal des Rosiers (Savennes) le 2 mai avec 1 animateur chasse et 1 animateur pêche
 - Des partenariats sont investigués sur Bort l'étang, Zone de Jambris, Inventaire faune
 - Les sollicitations de la région et de la FNPF ont eu un meilleur écho en 2025 et des résultats sont attendus en 2026 : A confirmer !
- La collaboration technique avec nos partenaires « de tutelle » (OFB, DDT, Préfecture, Gendarmerie, ...)
Nous avons eu et nous continuerons à avoir des relations constructives avec chacune de ces entités.
Soutien sans faille de l'OFB
Participation à toutes les délibérations administratives qui impactent les milieux aquatiques (CODERST, SAGE, SDAGE Comités divers...)
- Écouter et challenger nos AAPPMA's pour la mise en place des nécessaires adaptations au contexte changeant
Une remise en cause partagée du reversement et de la répartition des budgets a sollicité beaucoup de ressources en 2025

C'est difficile mais c'est une évolution nécessaire que je veux porter avant le renouvellement des bureaux 2026-2027

GT, CA extraordinaire 29/04, AG extraordinaire 30/05 doivent conclure les travaux de 2025 merci à tous c'est un travail extraordinaire (2007 fut l'année de la dernière reconsidération validée du reversement)

- La remise en question de notre organisation locale (AAPPMA) est engagée
Nous allons proposer avec le nouveau reversement des simplifications dans l'administration des AAPPMA qui vont lever les contraintes pour les fusions (section et AAPPMA)
Un manque de bénévoles sera constaté lors des prochaines élections Il doit nous inciter à réduire le nombre de nos AAPPMA

On l'a déjà initié en 2024 ! Mais attention : Le recours au « mariage forcé » n'est pas envisageable et nous prendrons le temps nous rechercherons aussi une logique de gestion par bassin versant

2 formations aux nouveaux et aux membres actuels des AAPPMA's ont été dispensées fin 2025 avec succès : c'est à poursuivre en 2026

- Dans quel contexte ?

J'ai la volonté de conserver le processus de décision actuel centré sur la concertation avec des administrateurs engagés et motivés

Le renouvellement 2026-2027 de l'ensemble de conseil d'administration est à réaliser, les consultations doivent être engagées dès maintenant il nous faut rajeunir les effectifs et les processus d'administration de la pêche pour être plus agiles

Une gestion des affaires internes actualisée

Commissions diverses (activité permanente)

Prise en compte de la Future Convention Collective (activité exceptionnelle et structurante pour nos salariés)

Une gestion avec nos partenaires externes boostée

Ruralité, Département, Région (association pêche et instance administrative), FNPF, F3P
Union de Bassin Loire Bretagne et Adour-Garonne, Club Halieutique

Instances de Délibérations Administratives

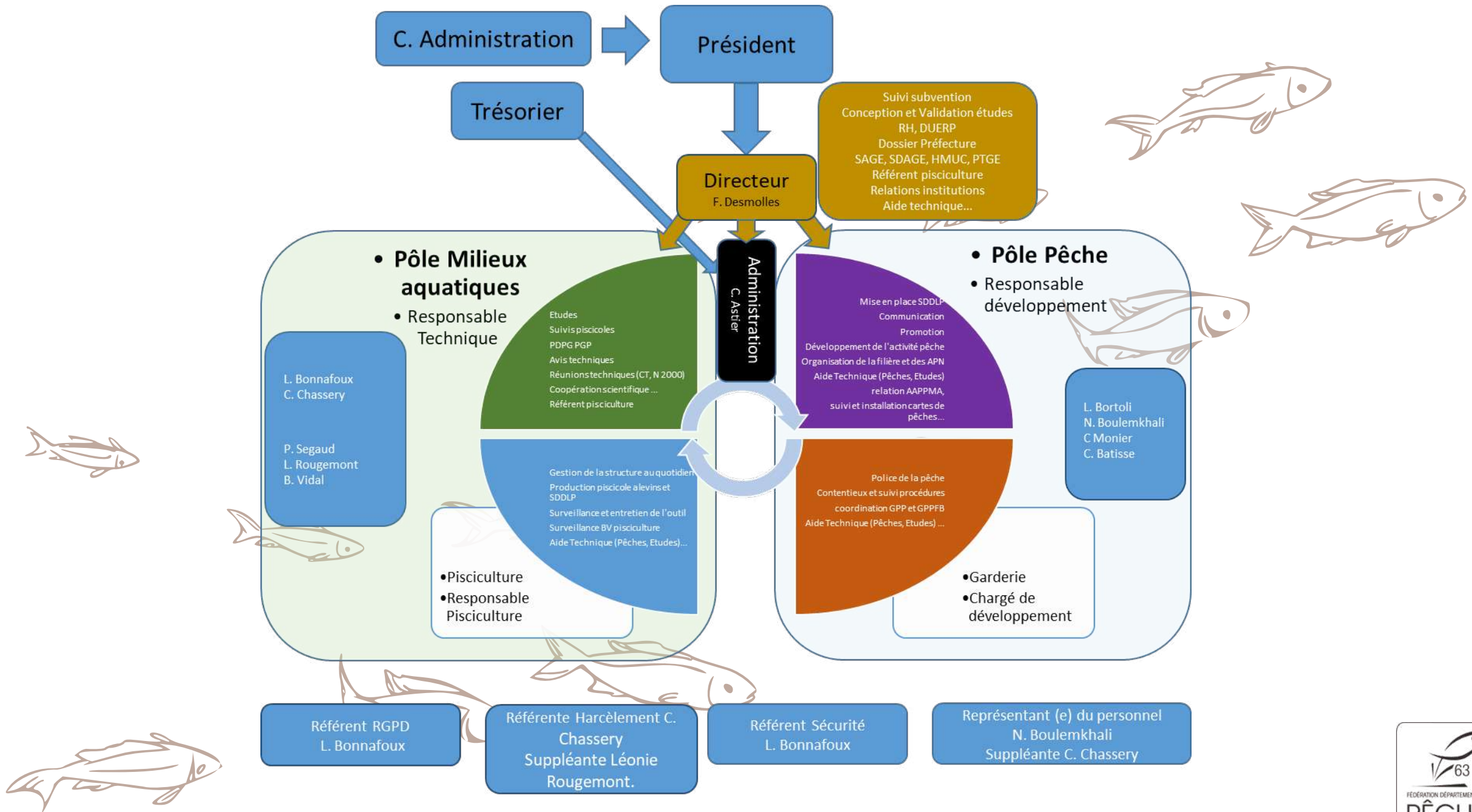
CODERST

SAGE-SDAGE

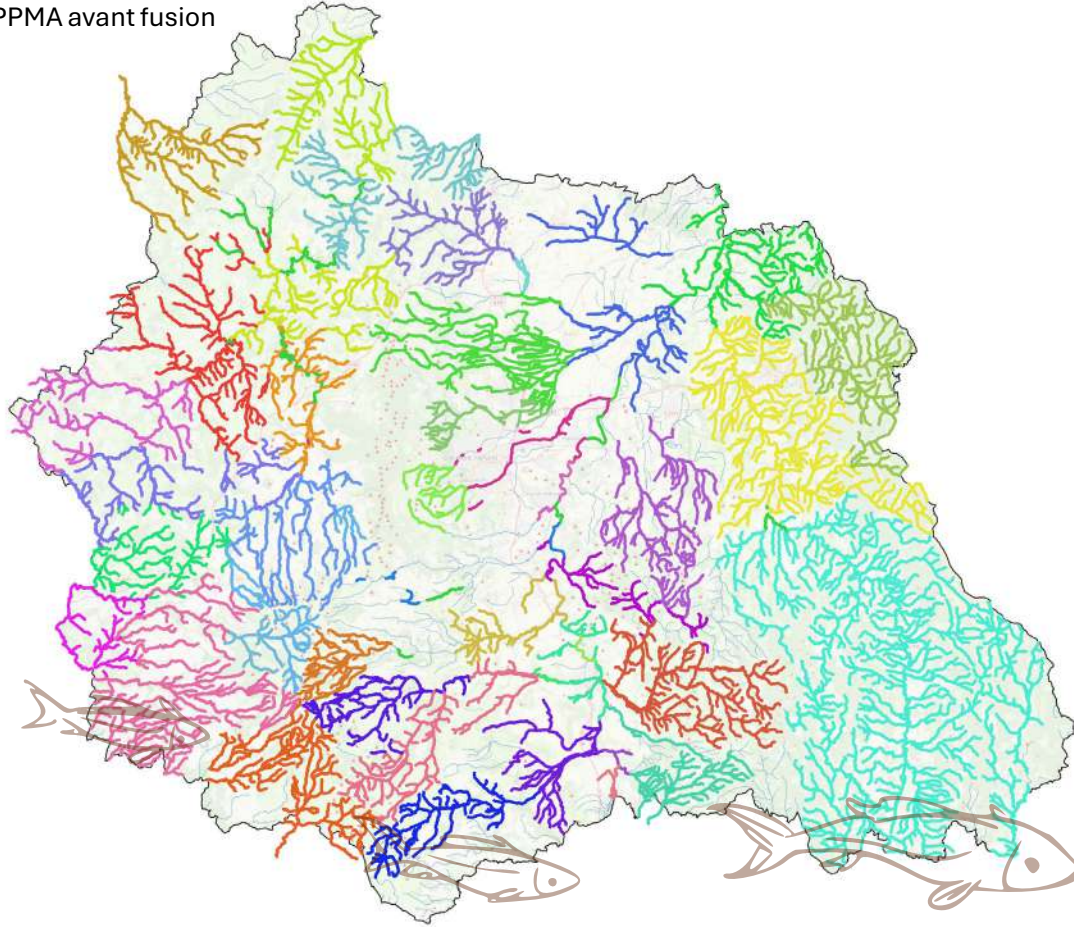
GEMAPI,

Merci d'être présent ce jour pour partager un instant le monde de la pêche de loisir dans notre beau département.
















Bon courage à tous, Relevons ensemble les défis de demain

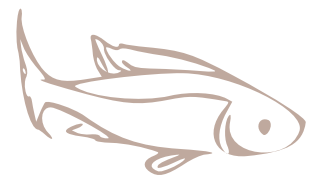
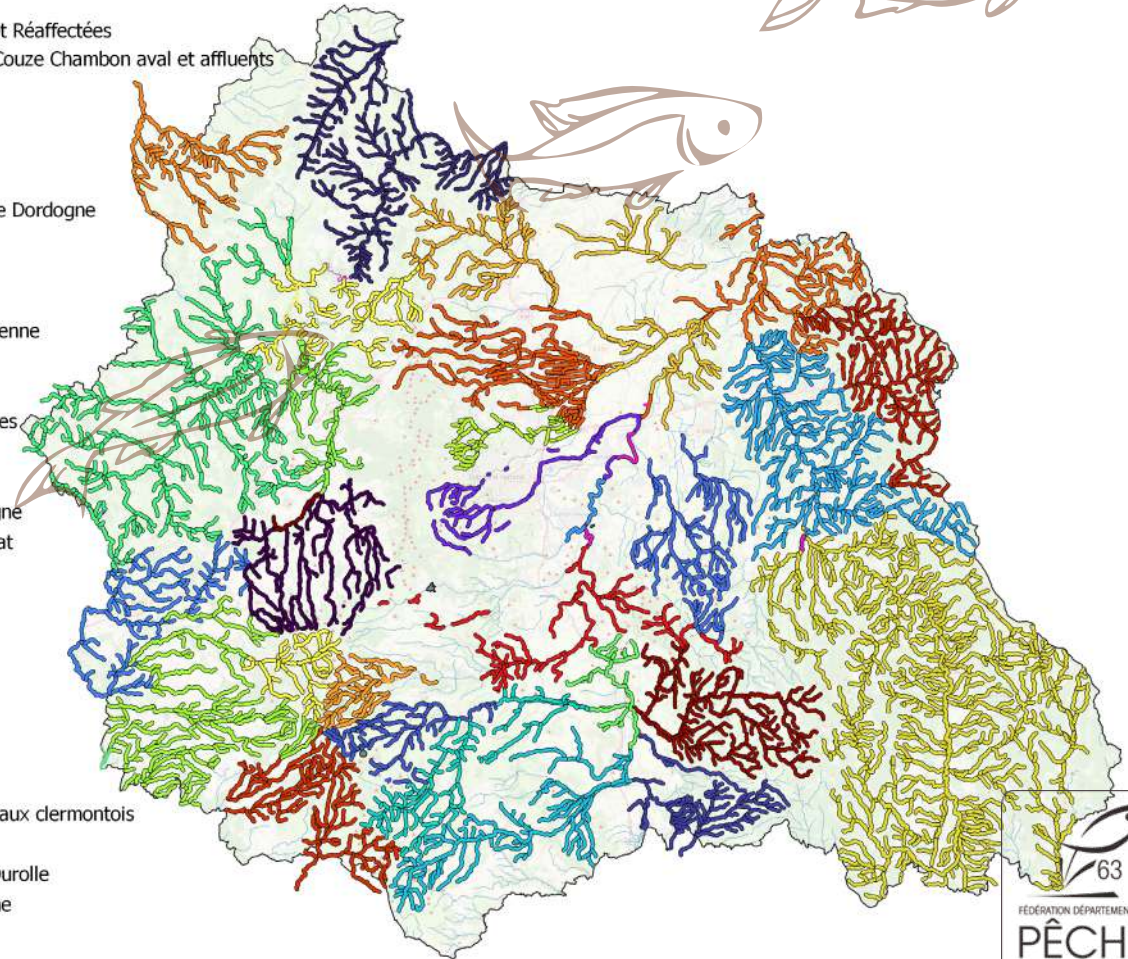


AAPPMA avant fusion



AAPPMA Fusionnées et Réaffectées

-  Allier moyenne, Couze Chambon aval et affluents
-  Basse Sioule
-  Bassin Minier
-  Besse
-  Billom
-  Chavanon Cidane Dordogne
-  Courmon
-  Courpière-Thiers
-  Couze d'Ardes
-  Couze Pavin Moyenne
-  EGF
-  Haute Dordogne
-  Hautes Combrailles
-  Issoire
-  La Haute Sioule
-  La Tour d'Auvergne
-  La Vallée du Bédat
-  Les Ancizes
-  Livradois
-  Maringues
-  Morge du milieu
-  Murol
-  Pionsat
-  Puy-Guillaume
-  Riom
-  Rivières et ruisseaux clermontois
-  Saint Donat
-  Saint Rémy sur Durolle
-  Saint-Pierre-Roche
-  Sauxillanges
- 



A scenic river landscape with a stone bridge and a fisherman. The image is framed by a large, semi-transparent white circle. The background shows a river flowing through a lush green area with trees and a stone bridge with multiple arches. A person in waders is standing in the water, holding a fishing rod. The text "MERCI POUR VOTRE ATTENTION" is overlaid in the center of the circle.

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**